



2016
2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

2016

2017

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des cadres et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Le contenu du rapport, sauf indication contraire, fait état des activités de l'Assemblée nationale du Québec pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

DIRECTION

Isabelle Giguère

COORDINATION ET RÉDACTION

Martine Dignard

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

COLLABORATION ET RÉDACTION

**Tous les contributeurs de contenus des services
et des directions de l'Assemblée nationale**

**Personnel de la Direction des communications,
des programmes éducatifs et de l'accueil**

TRADUCTION

Anglocom

CRÉATION ET COUVERTURE

Manon Paré

CRÉATION ET MISE EN PAGE

Isabelle Jacques

PHOTOGRAPHIE COUVERTURE

Emmanuel Coveney

PHOTOGRAPHIES

Collection Assemblée nationale du Québec

Fonds Assemblée nationale du Québec

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Assemblée nationale du Sénégal

PHOTOGRAPHES

**Claude Mathieu, Clément Allard, Renaud Philippe,
Christian Chevalier, Edouard De Blay, François Nadeau,
Roch Thérout, Marc-André Grenier, François Laliberté,
Philippe Renaud, Sebastian Marquez Velez (CSG/ERC)**

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

ISSN 1492-5753

ISBN 978-2-550-77995-7

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2017



MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport d'activité 2016-2017* de l'Assemblée nationale. Ce rapport témoigne des nombreuses réalisations de l'institution et dresse un portrait de l'année débutant le 1^{er} avril 2016 et se terminant le 31 mars 2017. Ce compte rendu détaillé de nos activités contient de nombreux renseignements d'intérêt public aidant à mieux comprendre l'Assemblée et le rôle unique qu'elle joue dans la société.

Valeurs et objectifs de l'administration

Berceau de la vie démocratique, l'Assemblée nationale s'appuie sur des valeurs de neutralité, d'ouverture, de développement durable, de modernité et de respect du patrimoine. Outre ces valeurs, sa raison d'être prend appui concrètement sur la qualité des services qu'elle offre aux députés dans l'exercice de leurs fonctions, son désir de créer une plus grande accessibilité du lieu et finalement sur les efforts qu'elle déploie pour offrir à son personnel un milieu de travail favorable au développement de chacun. Toutes les activités, les événements et les données exposés dans la présente publication soutiennent ces objectifs.

Une année sur le thème de la continuité

L'Assemblée nationale, c'est bien sûr là où se dessinent les orientations de la société, où se tiennent les grands débats et se prennent les décisions qui ont des répercussions dans la vie quotidienne de tous les Québécois. C'est ainsi que, chaque année, nombre de lois y sont adoptées à la suite du travail parlementaire. Mais c'est aussi un lieu ouvert où les jeunes sont conviés à des simulations parlementaires, où les groupes de citoyens peuvent s'exprimer sur différents enjeux en commission parlementaire et un point de rencontre avec d'autres organisations parlementaires qui défendent, tout comme nous, la démocratie, la francophonie et la justice.

Une Assemblée du XXI^e siècle

Notre projet de construction du pavillon d'accueil suit son cours dans les délais et budgets prévus. Une fois les travaux achevés, la sécurité à l'hôtel du Parlement sera renforcée et l'accessibilité aux visiteurs s'en trouvera bonifiée. D'ici l'inauguration du pavillon, au 1^{er} trimestre de 2019, les travaux extérieurs de coffrage et de bétonnage se poursuivront et nous mèneront à l'automne 2017, où nous assisterons au début des travaux intérieurs, qui s'échelonneront jusqu'à l'ouverture.

Toutes nos réalisations de l'année me rendent très enthousiaste pour celles à venir. Il importe, en terminant, de remercier ceux et celles qui contribuent année après année à la bonne marche de notre organisation. En mon nom et en celui de tous les députés, je souhaite que ce survol des réalisations de notre administration constitue une lecture révélatrice du dynamisme qui anime l'Assemblée nationale.

Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec

16
17



MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est avec fierté que je joins ma voix à celle du président pour vous présenter le 18^e rapport d'activité de l'Assemblée nationale. Ce rapport trace le bilan de façon exhaustive des travaux parlementaires et des principales réalisations de l'Assemblée nationale au cours de la dernière année financière. L'administration de l'Assemblée peut compter, une fois de plus, sur l'engagement et le dévouement de son personnel qualifié, toujours soucieux de soutenir les députés dans l'exercice de leurs fonctions et d'enrichir l'offre de service offert aux citoyens d'ici et aux visiteurs venus d'ailleurs. Je suis d'ailleurs à même de constater, au quotidien, la qualité du travail réalisé par les membres du personnel de l'Assemblée et je tiens à les en remercier très sincèrement.

En effet, forte de ses employés, l'administration de l'Assemblée nationale offre une gamme de services variés aux parlementaires afin de leur permettre de se consacrer pleinement à leurs trois grands rôles, à savoir légiférer, contrôler l'action du gouvernement et représenter les citoyens, et ce, tant sur la colline Parlementaire qu'en circonscription. Elle travaille également fièrement à la réalisation de l'une des principales missions du Parlement, soit celle de se rapprocher des citoyens, plus particulièrement des jeunes générations.

À cet égard, la construction du pavillon d'accueil sur laquelle nous travaillons actuellement permettra à l'Assemblée de se doter non seulement de meilleures infrastructures de sécurité, mais aussi d'aménagements mieux adaptés pour l'accueil des visiteurs. Il s'agit d'une occasion à saisir pour renouveler notre approche auprès des citoyens, repenser nos façons d'entrer en communication avec eux et actualiser nos moyens de véhiculer les informations relatives à la démocratie et aux institutions parlementaires. Un comité d'employés venant de tous les secteurs de l'Assemblée s'est d'ailleurs vu confier le mandat de définir cette nouvelle expérience que l'Assemblée souhaite faire vivre aux visiteurs qui franchiront les portes du nouveau pavillon d'accueil. Ce projet, historique et porteur pour l'avenir de notre institution, sera une source de fierté commune pour les membres de l'Assemblée et l'ensemble des employés qui auront contribué de près ou de loin à sa réalisation.

Je vous invite à lire ce rapport pour découvrir toutes les activités parlementaires, diplomatiques et institutionnelles qui ont ponctué cette année 2016-2017, et en apprendre davantage sur le fonctionnement de notre institution dont le rôle est essentiel au sein de notre société démocratique.

Michel Bonsaint

Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec

16
17

MISSION

L'administration de l'Assemblée nationale est une organisation dynamique, moderne, compétente et innovatrice. Elle a pour mission principale d'offrir aux parlementaires tous les services et les ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions qui consistent à légiférer, à contrôler les actions du gouvernement et à représenter leurs concitoyens. En outre, elle répond aux besoins des citoyens en améliorant constamment son offre de service tout en maintenant un milieu de travail favorable à la créativité et au développement de son personnel.

VALEURS

NEUTRALITÉ **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
OUVERTURE **MODERNITÉ** **RESPECT DU PATRIMOINE**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES AU REGARD DES TROIS CLIENTÈLES

LES DÉPUTÉS

- Maintenir une expertise reposant sur les meilleures pratiques parlementaires et administratives.
- Consulter les députés au sujet des décisions administratives qui les concernent.
- Garantir des services efficaces et personnalisés.
- Offrir des outils de travail performants et fiables pour faciliter le travail des députés dans leurs relations avec les citoyens.

LES CITOYENS

- Favoriser la participation des citoyens aux travaux parlementaires au moyen d'outils technologiques et de réseaux d'information modernes.
- Améliorer l'accessibilité et la convivialité de l'information aux citoyens.
- Accroître la connaissance et la compréhension du processus démocratique et des règles parlementaires.

LE PERSONNEL

- Accroître le sentiment d'appartenance, de fierté et d'engagement envers l'Assemblée.
- Favoriser le perfectionnement afin que les employés soient à la fine pointe des connaissances de leur secteur d'activité.
- Offrir des outils de travail performants, efficaces et adaptés aux technologies de pointe.
- Assurer un milieu de travail propice à la créativité, à l'épanouissement personnel, au respect et à la santé des employés.

11

L'Assemblée et la construction
du pavillon d'accueil – État des lieux



15

L'Assemblée, son rôle, sa composition
et le travail parlementaire



49

L'Assemblée et la diplomatie
parlementaire



65

L'Assemblée, les citoyens et les
activités institutionnelles



91

L'Assemblée et l'administration



L'ASSEMBLÉE ET LA
CONSTRUCTION DU
PAVILLON D'ACCUEIL
– ÉTAT DES LIEUX

Construction du pavillon d'accueil

La construction du pavillon d'accueil, qui vise à renforcer la sécurité à l'hôtel du Parlement et à bonifier l'accessibilité aux visiteurs, suit son cours dans les délais et budgets prévus.

Les travaux extérieurs d'excavation et de dynamitage sont terminés, tandis que les travaux de coffrage et de bétonnage se poursuivent et mèneront, à l'automne 2017, au montage des cloisons intérieures. La construction s'échelonne jusqu'au printemps 2019.

La construction en cinq temps

Excavation
et remblai
dans la cour
intérieure

Mai 2016 – Février 2017

Excavation
et remblai
en façade

Mai 2016 – Octobre 2017

Dynamitage

Juin 2016 – Septembre 2016

Coffrage et bétonnage
dans la cour intérieure

Août 2016 – Avril 2017

Coffrage et bétonnage
en façade

Octobre 2016 – Novembre 2017

Travaux de construction en direct sur le Web

Grâce à trois caméras installées sur le toit de l'hôtel du Parlement, les citoyens peuvent, jusqu'à l'ouverture du pavillon, suivre les travaux en temps réel dans le site Internet de l'Assemblée. Des photos du chantier, accompagnées d'une description, sont ajoutées régulièrement dans la page Web du projet. À l'interne, quatre infolettres ont été diffusées pour informer les employés, les députés et les membres de la Tribune de la presse du déroulement des travaux.



Construction du tunnel sous le parlement : un défi de taille

Le forage du tunnel sous l'hôtel du Parlement s'est déroulé de mai à décembre 2016, ce qui a marqué un des moments forts dans la concrétisation du projet. En effet, creuser un tunnel à travers le roc, sous un bâtiment plus que centenaire, est un projet ambitieux qui demande un grand savoir-faire.

Le tunnel, d'une longueur de 20 m et d'une largeur de 4,5 m, reliera le pavillon d'accueil à la cour intérieure. C'est par un grand ascenseur situé dans la cour intérieure que les visiteurs pourront désormais accéder à l'hôtel du Parlement.



Prix en architecture pour le pavillon d'accueil

Le consortium GLCRM et Provencher_Roy Architectes a reçu le Prix du mérite 2016 lors du 49^e gala Canadian Architect Awards of Excellence pour la conception du nouveau pavillon de l'Assemblée nationale. Cette distinction est attribuée à des projets architecturaux d'exception qui s'adaptent au contexte social, à la trame urbaine, et qui sont sensibles aux notions de développement durable.



© Collection : le consortium Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et associés, architectes et Provencher_Roy associés architectes



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/pavillon.

L'ASSEMBLÉE, SON RÔLE, SA COMPOSITION ET LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Les trois pouvoirs de l'État

Le pouvoir législatif

Étudie, discute, modifie et vote les lois. Exerce un contrôle sur l'action du pouvoir exécutif. Débat de questions d'intérêt public.

Le pouvoir exécutif

Détermine les politiques qui guident l'action de l'État. Administre et dirige l'État en conformité avec les lois votées par le pouvoir législatif.

Le pouvoir judiciaire

Interprète les lois votées par le pouvoir législatif. Décide si un citoyen ou un groupe a agi ou non en conformité avec la loi.



Pour tout connaître de l'ABC de l'Assemblée nationale, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/abc-assemblee.

La composition de l'Assemblée nationale

Les députés de l'Assemblée nationale sont élus au suffrage universel pour représenter leurs concitoyens.

Ils sont choisis par les électeurs des circonscriptions électorales au moment des élections. Une circonscription, appelée familièrement « comté », est une communauté établie en fonction de critères géographiques, démographiques et sociologiques. Chaque circonscription élit un député.

La population du Québec est représentée à l'Assemblée par **125 députés** élus dans autant de circonscriptions. C'est pourquoi nous qualifions notre démocratie de « représentative ».



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/fonctions.

La répartition des sièges au 31 mars 2017

- Parti libéral du Québec
- Parti québécois
- Coalition avenir Québec
- Députés indépendants (Québec solidaire : 2, autres : 4)
- Poste vacant

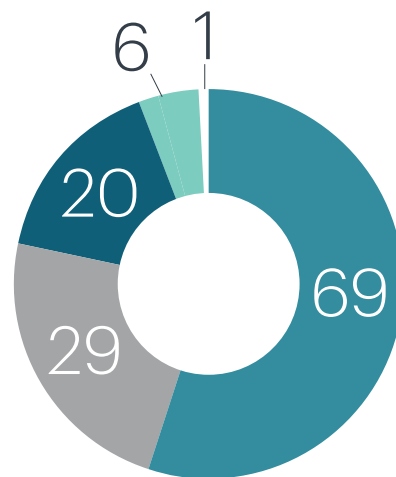
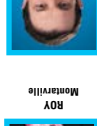
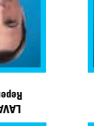
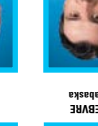
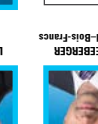
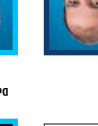
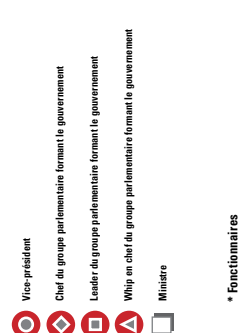


Diagramme de l'Assemblée nationale au 31 mars 2017 – 41^e législature, 1^{re} session

 OUELLET Vichon	 SURPRENANT Groulx	 PARADIS Brome-Missisquoi	 SLAVOVINOS Laurier-Dorion	 ST-DENIS Argenteuil	 SIMARD Charlevoix-Côte-de-Beaupré	 POLO Laval-des-Rapides	 PLANTE Maskinongé	 MONTPETIT Crémazie	 MERINI La Prairie					
 RIVARD Montréal	 MASSÉ Sainte-Marie-Saint-Jacques	 MELANÇON Verdun	 SAUVÉ Faire	 BUSSIDE Beauce-Sud	 VALLIÈRES Richmond	 BOUCHARD Orpère	 BOURGEOIS Alouette	 FORTIN Perron	 GIGUÈRE Saint-Maurice	 HABEL Sainte-Rose	 HARDY Saint-François			
 D'AMOURS Mirabel	 SOUCY Saint-Hyacinthe	 SPÉARD Beauce-Nord	 PARADIS Lévis	 PICARD Chutes-de-la-Chaudière	 JOLIN-BARRETTE Borduas	 SIMARD Dubuc	 BOLDUC Mégantic	 IRACE Papineau	 ROUSSELLE Vimont	 TREMBLAY Châteauguay	 AUGER Champlain			
 LAVOIE Rouyn-Noranda-Témiscamingue	 LAVALLÉE Repentigny	 SAMSON Iberville	 ROY Montreal	 BONNARDEL Grandy	 LEGAULT L'Assomption	 HUOT Vanier-Les Rivières	 D'AMOUR Rivière-du-Loup-Témiscouata	 PROULX Jean-Talon	 BLANCHETTE Rouyn-Noranda-Témiscamingue	 CHEVARIE Îles-de-la-Madeleine				
 LEMAI Masson	 LEFEBVRE Arthabaska	 LARAMBOISE Blainville	 CHARRETTE Deux-Montagnes	 CAIRNE La Pêtrie	 LEBEL Rimouski	 VALLÉE Gatineau	 DAVID Outremont	 COITEUX Nelligan	 MOREAU Châteauguay	 CHARLEBOIS Soulanges	 POËTI Marguerite-Bourgeoys	 CARRIÈRE Chapleau	 ROTIROTI Jeanne-Mance-Viger	 BOULET Lavolette
 ROY Bonaventure	 LECLAIR Beauharnois	 LAMARE Tatillon	 BERNIER Verdun	 BERNIER Verdun	 BARRETTE La Pinière	 LESSARD Lotbinière-Frontenac	 COITEUX Nelligan	 DAVID Outremont	 CHARLEBOIS Soulanges	 MOREAU Châteauguay	 POËTI Marguerite-Bourgeoys	 CARRIÈRE Chapleau	 ROTIROTI Jeanne-Mance-Viger	 BOULET Lavolette
 TURCOTTE Saint-Jean	 DUPLESSIS Beauharnois	 LAMARE Tatillon	 BERNIER Verdun	 BERNIER Verdun	 BARRETTE La Pinière	 LESSARD Lotbinière-Frontenac	 COITEUX Nelligan	 DAVID Outremont	 CHARLEBOIS Soulanges	 MOREAU Châteauguay	 POËTI Marguerite-Bourgeoys	 CARRIÈRE Chapleau	 ROTIROTI Jeanne-Mance-Viger	 BOULET Lavolette



Nouveaux députés

Cinq élections partielles ont été tenues au cours de la présente année financière.

Dans la circonscription de Chicoutimi, le 11 avril 2016 :

M^{me} Mireille Jean, Parti québécois, candidate élue

Dans la circonscription d'Arthabaska, le 5 décembre 2016 :

M. Éric Lefebvre, Coalition avenir Québec, candidat élu

Dans la circonscription de Marie-Victorin, le 5 décembre 2016 :

M^{me} Catherine Fournier, Parti québécois, candidate élue

Dans la circonscription de Saint-Jérôme, le 5 décembre 2016 :

M. Marc Bourcier, Parti québécois, candidat élu

Dans la circonscription de Verdun, le 5 décembre 2016 :

M^{me} Isabelle Melançon, Parti libéral du Québec, candidate élue

Démissions

M. Pierre Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme, le 2 mai 2016

(Date de la première élection : 7 avril 2014)

M. Bernard Drainville, député de Marie-Victorin, le 14 juin 2016

(Date de la première élection : 26 mars 2007)

M. Jacques Daoust, député de Verdun, le 19 août 2016

(Date de la première élection : 7 avril 2014)

M^{me} Françoise David, députée de Gouin, le 19 janvier 2017

(Date de la première élection : 4 septembre 2012)

Décédée en fonction

M^{me} Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, le 31 juillet 2016

Changements de statut

M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, siège à titre de député indépendant depuis le 20 octobre 2016

M. Claude Surprenant, député de Groulx, siège à titre de député indépendant depuis le 24 janvier 2017

M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, siège à titre de député indépendant depuis le 26 janvier 2017

M^{me} Martine Ouellet, députée de Vachon, siège à titre de députée indépendante depuis le 5 février 2017

Profil des députés

Au 31 mars 2017



Moyenne de l'expérience
parlementaire :

7 ans, 4 mois

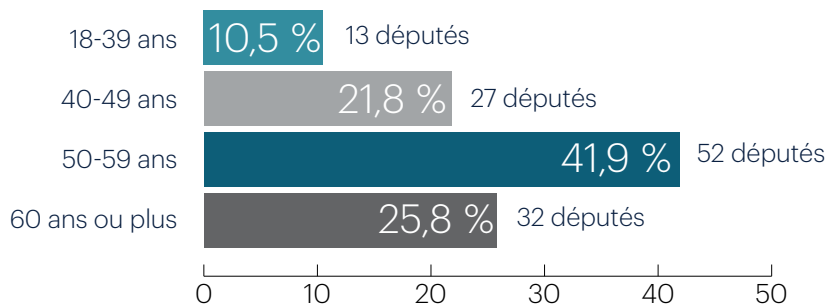
Nombre de femmes :

36 sur 124¹ députés
en fonction (29,0 %)

Moyenne d'âge des
députés :

53 ans

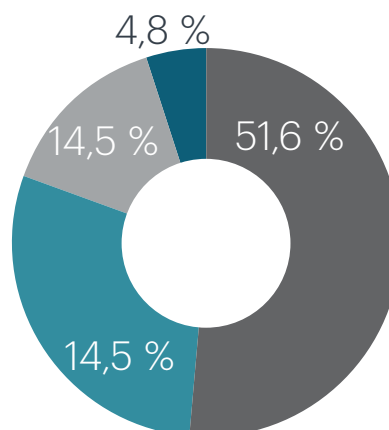
Répartition du nombre de députés selon l'âge



Total
100,0 %
124¹ députés

Répartition du nombre de députés selon l'expérience parlementaire

- Moins de 5 ans (64 députés)
- 5-9 ans (36 députés)
- 10-19 ans (18 députés)
- 20 ans ou plus (6 députés)



Total
100,0 %
124¹ députés



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/deputes.

¹ La circonscription de Gouin est vacante.

La présidence de l'Assemblée



M. Jacques Chagnon
Président

Le président est la quatrième personne en importance selon l'ordre protocolaire de l'État québécois, après le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et les cardinaux.

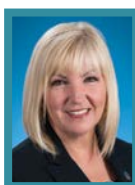
Élu pour la première fois le **5 avril 2011** et réélu pour la troisième fois à cette fonction le **20 mai 2014**, M. Jacques Chagnon, député de Westmount–St-Louis, exerce son rôle avec neutralité en ne participant pas aux débats et en ne votant qu'en cas d'égalité des voix. De plus, en tant que président, il ne participe pas aux activités de son parti.

- Le président arbitre les séances de l'Assemblée en appliquant le Règlement de l'Assemblée afin de maintenir l'ordre, d'assurer le bon déroulement des travaux et de protéger les droits de tous les députés.
- Il administre les services de l'Assemblée en s'assurant que l'administration réponde adéquatement aux besoins des députés et des citoyens.
- Il représente l'Assemblée. Il joue un rôle déterminant dans le rayonnement de l'Assemblée au Québec et sur la scène internationale en développant, entre autres choses, des relations avec d'autres parlements. Il est un grand promoteur des valeurs démocratiques et fait connaître le travail des députés à la population au moyen de diverses activités de communication et d'éducation.

Vice-présidence de l'Assemblée



M. François Ouimet
Député de Marquette
1^{er} vice-président



M^{me} Maryse Gaudreault
Députée de Hull
2^e vice-présidente



M. François Gendron
Député d'Abitibi-Ouest
3^e vice-président



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/president.

Les anniversaires de vie parlementaire

10 ans

30 juillet 2016 : Raymond Bernier

26 mars 2017 : Pierre Arcand, Pascal Bérubé, François Bonnardel, Éric Caire, Alexandre Cloutier, Sylvain Gaudreault, Nicole Ménard, Guy Ouellette, Gerry Sklavounos, Christine St-Pierre, Stéphanie Vallée

15 ans

1^{er} octobre 2016 : Julie Boulet, Sylvain Pagé

9 février 2017 : François Legault

20 ans

17 juin 2016 : Jean-Marc Fournier

40 ans

15 novembre 2016 : François Gendron

Les députés ont salué les quatre décennies de vie parlementaire de François Gendron, le mardi 15 novembre 2016. Le député d'Abitibi-Ouest a reçu un vibrant hommage de la part du président de l'Assemblée nationale et de nombreux parlementaires qui ont souligné son sens du devoir public et son enthousiasme à défendre les intérêts des citoyens de sa circonscription.

Le travail parlementaire

On appelle *travaux parlementaires* les travaux, échanges et débats qui se déroulent tant à l'Assemblée qu'en commission parlementaire.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/travaux-parlementaires.

Les séances de l'Assemblée

Nombre de séances 85	Séances extraordinaires 3 (inclus dans le nombre de séances)	Nombre d'heures de séances 349h 48	Nombre de décisions rendues par la présidence 11
	Nombre de feuillets et préavis publiés 87 (incluant 2 éditions spéciales)	Questions écrites inscrites au Feuilleton et préavis 60	Nombre de procès-verbaux publiés 85

Détail mensuel des séances tenues et des heures de travail effectuées au cours de l'exercice 2016-2017

	Séances	Heures
Avril 2016	12	37 h 40
Mai	10	33 h 50
Juin	8	45 h 38
Juillet	0	0
Août	0	0
Septembre	6	26 h 55
Octobre	9	35 h 51
Novembre	14	50 h 09
Décembre	7	34 h 53
Janvier 2017	0	0
Février	10	50 h 36
Mars	9	34 h 16
Total	85	349 h 48

Ces chiffres concernent la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, incluant trois séances extraordinaires tenues les 10 juin 2016, 9 décembre 2016 et 27 février 2017 (p. 25).

SAVIEZ-VOUS QUE...



Le Feuilleton et préavis, disponible le matin de chaque séance à 8 heures, sauf s'il s'agit d'une séance extraordinaire, énumère les affaires que l'Assemblée est susceptible d'aborder au cours d'une séance. C'est donc pour les députés un document important dans la préparation de leurs interventions. Il est à noter qu'une édition spéciale est publiée à la fin de chaque période de travaux, soit au printemps et à l'automne.

Les questions écrites sont également inscrites au Feuilleton et préavis. L'Encyclopédie du parlementarisme québécois définit la question écrite comme étant « une question posée par écrit qui reçoit une réponse sous la même forme. Toute question portant sur un sujet qui n'est pas suffisamment important ou urgent pour justifier une réponse immédiate doit être écrite et inscrite au Feuilleton. Il en est de même d'une question dont la réponse exige une certaine recherche ».



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/procedures.

De plus, tout sujet débattu lors d'une séance est inscrit au Procès-verbal, qui est le compte rendu officiel d'une séance de l'Assemblée. Ce compte rendu fait état des décisions de l'Assemblée et des procédures entreprises ou menées à terme au cours de la séance. Il rapporte également les décisions rendues par la présidence.

Le déroulement d'une séance de l'Assemblée nationale

SAVIEZ-VOUS QUE...



Chaque jour de délibération constitue, en langage parlementaire, une séance. Les séances de l'Assemblée nationale sont divisées en deux périodes : les affaires courantes et les affaires du jour. Alors que les affaires courantes servent surtout à informer les députés, la période des affaires du jour est consacrée principalement à l'examen des projets de loi. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée est saisie de tous les autres débats de fond.

Trois séances extraordinaires

L'Assemblée nationale a été convoquée en séances extraordinaires à trois reprises entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

- Une première fois, le **10 juin 2016**, afin de compléter le processus d'étude du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi;
- Une seconde fois, le **9 décembre 2016**, afin de compléter l'étude du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- Une troisième fois, le **27 février 2017**, afin de permettre la présentation et l'étude du projet de loi n° 127, Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et permettant la poursuite de la négociation ainsi que le renouvellement de la convention collective des salariés assurant la prestation de ces services juridiques.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/organisation.

Les dix rubriques de la période des affaires courantes sont traitées selon l'ordre suivant :

1. Déclarations de députés
2. Déclarations ministérielles
3. Présentation de projets de loi
4. Dépôts (documents, rapports de commission, pétitions)
5. Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
6. Questions et réponses orales
7. Votes reportés
8. Motions sans préavis
9. Avis touchant les travaux des commissions
10. Renseignements sur les travaux de l'Assemblée



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/questions-reponses.

Les affaires courantes

PÉRIODE DES AFFAIRES COURANTES							
Déclarations de députés	Déclarations ministérielles	Présentation de projets de loi	Dépôt de documents	Questions et réponses orales*			
				Périodes	Questions principales	Questions complémentaires	Nb heures consacrées
				Printemps 2016	447	851	32 h 18
825	Aucune	56	1043	Automne 2016	331	641	24 h 03

* Les statistiques de la période des questions et réponses orales sont calculées sur la base du calendrier parlementaire : printemps et automne 2016. Il ne s'agit donc pas des statistiques de l'année financière.

Les projets de loi

56 projets de loi ont été présentés à l'Assemblée nationale, comparativement à 74 l'année précédente.

Projets de loi publics du gouvernement	37
Projets de loi publics de député	12
Projets de loi d'intérêt privé	7

De tous les projets de loi présentés depuis le début de la 41^e législature, 44 ont été adoptés cette année.

Projets de loi publics du gouvernement	36, dont 56 % adoptés à l'unanimité
Projets de loi publics de député	2, dont 1 adopté à l'unanimité
Projets de loi d'intérêt privé	6, dont 5 adoptés à l'unanimité

De tous les projets de loi adoptés, 59 % l'ont été à l'unanimité.



Les projets de loi adoptés se trouvent à la fin de cette section. Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/projets-loi.

Le dépôt de documents

CATÉGORIES DE DOCUMENTS	TOTAL	%
Réponses aux questions inscrites au Feuilleton	61	5,8
Décisions du Bureau de l'Assemblée	16	1,5
Pétitions	158	15,2
Réponses aux pétitions	119	11,4
Rapports de commission	111	10,6
Rapports annuels (ministères et organismes)	224	21,5
Autres documents	354	34,0
Total	1043	100

Une Assemblée plus verte...

Au cours de l'automne 2016, l'Assemblée nationale a mené un projet-pilote touchant les dépôts de document effectués par les ministres et le président de l'Assemblée nationale lors de la rubrique Dépôt de documents. L'objectif était de réduire le nombre d'exemplaires imprimés et d'accélérer leur mise en ligne électronique. À l'issue de la période de ce projet-pilote, il a été décidé d'adopter, dès février 2017, une procédure définitive à l'égard du nombre requis d'exemplaires imprimés.

Dans une optique de développement durable, cette procédure permet de réduire de plus de 60 % le nombre d'exemplaires imprimés destinés à un dépôt en Chambre. Ces documents sont dorénavant disponibles pour consultation dès leur dépôt dans une nouvelle page du site Internet de l'Assemblée, intitulée Dépôts du jour.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/documents-deposes et au www.assnat.qc.ca/deposits.

SAVIEZ-VOUS QUE...



Une pétition est un document par lequel une ou plusieurs personnes s'adressent à l'Assemblée nationale pour obtenir le redressement d'une situation qu'elles considèrent comme injuste et qui relève de la compétence de l'État québécois. Tous les citoyens du Québec peuvent présenter une pétition à l'Assemblée par l'intermédiaire d'un député. Une pétition peut être signée sur support papier ou de façon électronique dans le site Internet de l'Assemblée nationale, lequel permet aux citoyens de consulter les pétitions déjà présentées à l'Assemblée ou de signer une pétition active. Puisque le gouvernement doit répondre à toute pétition, les **158** pétitions déposées cette année recevront une réponse qu'il sera également possible de consulter dans le site Internet si le gouvernement y a répondu par écrit.

Les pétitions

	Pétitions papier	Pétitions électroniques	Total pétitions présentées
2013-2014	135 pétitions 180 351 signatures	100 pétitions 360 121 signatures	235 pétitions 540 472 signatures
2014-2015 ¹	70 pétitions 195 436 signatures	71 pétitions 354 499 signatures	141 pétitions 549 935 signatures
2015-2016	64 pétitions 333 532 signatures	98 pétitions 366 387 signatures	162 pétitions 699 919 signatures
2016-2017	59 pétitions 128 450 signatures	99 pétitions 301 918 signatures	158 pétitions 430 368 signatures

¹ Année électorale



Pour en savoir plus sur la façon de lancer une pétition, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/petitions et au www.assnat.qc.ca/cheminement-petitions.

Les affaires du jour

Quelques statistiques parmi les rubriques pouvant être traitées lors de la période des affaires du jour

PÉRIODE DES AFFAIRES DU JOUR					
Affaires prioritaires	Débats d'urgence	Débats sur les rapports de commission	Affaires inscrites par les députés de l'opposition	Autres affaires inscrites : approbation d'engagements internationaux	Nombre de débats de fin de séance
Voir ci-dessous les notes explicatives*	2	4	18	3	14

Les affaires du jour sont classées sous **cinq rubriques** :

1. Affaires prioritaires
2. Débats d'urgence
3. Débats sur les rapports de commission
4. Autres affaires inscrites au Feuilleton
5. Affaires inscrites par les députés de l'opposition

L'Assemblée nationale a traité plusieurs affaires prioritaires, notamment le **débat sur le discours du budget**, engagé le 30 mars 2017.

* Les affaires prioritaires

Les affaires prioritaires sont traitées en priorité par rapport à toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence.

- Le discours d'ouverture du premier ministre et le débat qui s'ensuit.
- Les motions relatives à une violation de droit ou de privilège.
- Les motions portant sur l'intégrité du Parlement ou de ses membres.
- Le discours sur le budget et le débat qui s'ensuit.
- L'étude des crédits budgétaires provisoires.
- Le débat restreint sur les rapports de commission portant sur l'étude des crédits budgétaires.
- Les motions de censure.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/affaires-prioritaires.

Les débats d'urgence

Deux débats d'urgence ont été tenus.

1. L'un portait sur les allégations d'actes d'intimidation et de falsification de documents au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
2. L'autre portait sur les révélations troublantes relatives à la surveillance de journalistes et de sources journalistiques par des services policiers.

Les commissions parlementaires

542 séances et 1 515 heures portant sur 151 mandats différents

436 séances publiques et 106 séances de travail

1 082 heures consacrées à l'étude de 42 projets de loi publics
et 6 projets de loi d'intérêt privé

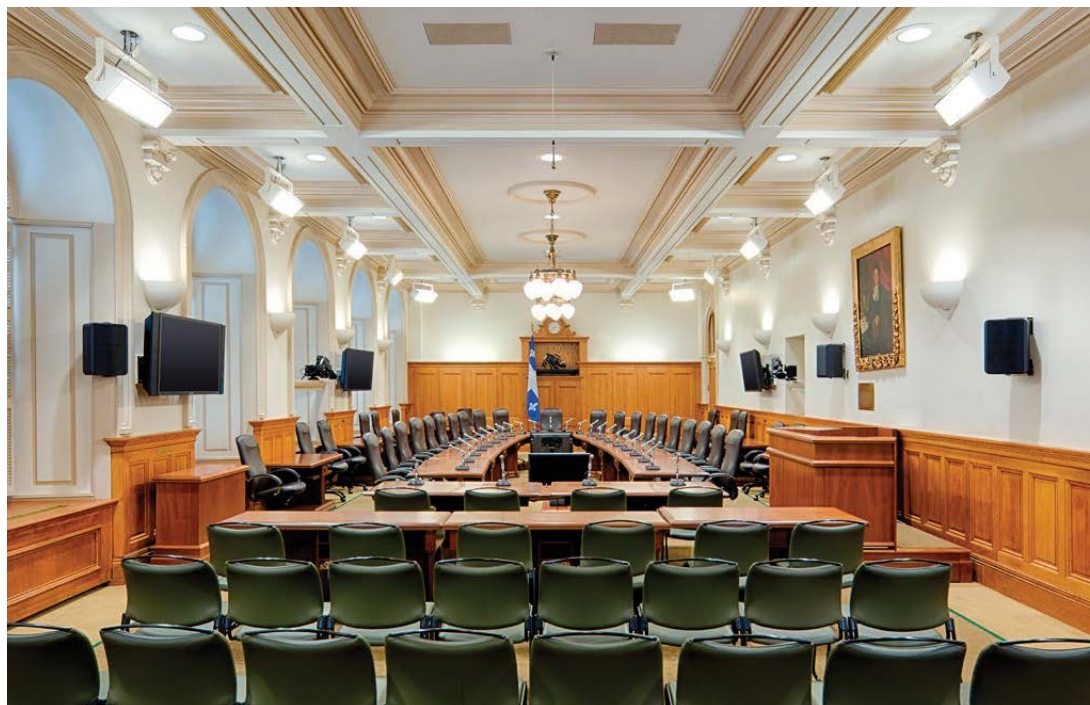
2 122 articles et 1 594 amendements examinés lors de
l'étude détaillée de 38 projets de loi

632 témoins entendus et 773 mémoires reçus dans le cadre
de 58 mandats comportant des auditions publiques

41 séances et 193 heures consacrées à l'étude des crédits budgétaires 2016-2017

7 rapports déposés à l'Assemblée contenant des observations,
des conclusions et des recommandations

534 commentaires en ligne reçus de la part de citoyens
en lien avec 75 mandats et projets de loi



Onze commissions permanentes de l'Assemblée

1. Assemblée nationale
2. Administration publique

Dont neuf commissions sectorielles

3. Agriculture, pêcheries, énergie et ressources naturelles
4. Aménagement du territoire
5. Culture et éducation
6. Économie et travail
7. Finances publiques
8. Institutions
9. Relations avec les citoyens
10. Santé et services sociaux
11. Transports et environnement



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les commissions, composées de députés venant de différents groupes parlementaires, étudient les projets de loi, consultent des personnes et des organismes dans le cadre d'auditions publiques, examinent les activités et la gestion des ministères et organismes publics et peuvent, de leur propre initiative, étudier toute question d'intérêt public.



Les députés accomplissent une partie considérable de leur travail au sein des neuf commissions parlementaires sectorielles, de la Commission de l'Assemblée nationale et de la Commission de l'administration publique.

Séances des commissions accessibles aux citoyens

La majorité des séances des commissions sont publiques et ouvertes à la population. D'ailleurs, les débats des séances publiques sont retranscrits intégralement dans le *Journal des débats*. Il est également possible de visionner les travaux des commissions, en direct ou en différé, dans le site Internet de l'Assemblée.

Bilan du travail en commission parlementaire

ACTIVITÉS EN COMMISSION PARLEMENTAIRE	HEURES	%
Crédits budgétaires	193 h 39	12,8 %
Interpellation	27 h 48	1,8 %
Reddition de comptes et surveillance d'organismes	5 h 34	0,4 %
Mandats réalisés par la Commission de l'administration publique	58 h 34	3,9 %
TOTAL PARTIEL DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE	285 h 35	18,8 %
Étude de projets de loi publics	1 076 h 46	71,0 %
Étude de projets de loi d'intérêt privé	5 h 23	0,4 %
Autres mandats de l'Assemblée	28 h 04	1,9 %
Élections à la présidence et à la vice-présidence	0 h 59	0,1 %
Autres mandats prévus au Règlement	10 h 32	0,7 %
Mandats conférés par une loi	40 h 39	2,7 %
Étude de pétitions	4 h 16	0,3 %
Autres mandats d'initiative	33 h 46	2,2 %
Séances de travail d'organisation générale	29 h 43	2,0 %
TOTAL DES ACTIVITÉS	1 515 h 43	100 %



Pour en connaître davantage à ce sujet ou pour consulter le *Rapport statistique sur les travaux des commissions parlementaires*, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/commissions.

L'étude des projets de loi

L'étude des projets de loi représente une part importante du travail réalisé par les commissions.

- Les commissions ont consacré **71,4** % de leur temps à l'étude de **42** projets de loi publics et de **6** projets de loi d'intérêt privé.
- Au total, l'étude détaillée des projets de loi publics a nécessité **217** séances et **707** heures.
- Lors de ces études détaillées, **2 122** articles ont été examinés et **1 104** amendements ont été adoptés sur les **1 594** proposés.
- Les commissions ont consacré annuellement, en moyenne, depuis les **10** dernières années, **53,9** % de leur temps à l'étude des projets de loi.

Les consultations publiques

- Les commissions parlementaires ont tenu **1** consultation générale et **34** consultations particulières, dont **27** portaient sur des projets de loi.
- Lors des consultations, les parlementaires ont rencontré **562** personnes et organismes et ont reçu **773** mémoires.
- Au cours des **10** dernières années, les commissions ont entendu en moyenne **555** personnes et organismes par année.

Le contrôle parlementaire

Les membres des commissions disposent de plusieurs moyens de contrôle des activités du gouvernement et de l'administration publique.

- Ils ont consacré **18,8** % de leur temps à ces activités de contrôle, dont la plus importante est l'étude des crédits budgétaires.

L'étude des crédits budgétaires

Les commissions procèdent à l'étude des crédits budgétaires selon leur domaine de compétence. Cette étude se déroule généralement en avril de chaque année, au plus tôt **15** jours après le dépôt des crédits à l'Assemblée, et dure **10** séances consécutives.

- Les crédits budgétaires 2016-2017 ont été étudiés du **13 au 26 avril 2016** pour un total de **193 h et 39 min**.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/commissions.

Compétences et faits saillants des 11 commissions parlementaires

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Établissement du Règlement de l'Assemblée et des règles de fonctionnement

Coordination des travaux
des autres commissions

Autorisation des déplacements des
commissions à l'extérieur de l'Assemblée

Audition, au besoin, des personnes nommées par l'Assemblée

Étude de toute autre matière qui n'a pas été confiée à une autre commission

Les commissions parlementaires ont été formées en **juin 2014** et leurs **membres** ont été **nommés** pour **2 ans**. En juin 2016, la Commission de l'Assemblée nationale a de nouveau formé les commissions.

Au cours du mois de septembre, la Commission a procédé à **l'étude** du *Rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale*, conformément aux dispositions de la Loi électorale. Les **3 séances** consacrées à ce mandat ont permis aux membres d'entendre la Commission de la représentation électorale et des députés représentant l'ensemble des régions du Québec.

Enfin, le comité directeur de la Commission, composé du président de l'Assemblée, des leaders des groupes parlementaires et du secrétaire, s'est également réuni à plusieurs reprises afin de modifier la liste des présidents et de séance et de statuer sur des demandes de déplacement effectuées par les commissions parlementaires.

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Vérification des engagements financiers

Audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion

Auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes sur leur gestion administrative

Étude du rapport annuel sur l'application de la Loi sur l'administration publique

Étude de toute matière qui lui est confiée par l'Assemblée

En juin 2016, la Commission de l'administration publique a déposé à l'Assemblée son **34^e rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes**. Ce rapport contient **45 recommandations** adoptées à l'unanimité, qui font suite aux **7 auditions** sur les sujets suivants :

- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Sécurité publique.
- L'administration et le contrôle de la rémunération des médecins.
- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.
- Les contrats en technologies de l'information.
- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Famille et les services de garde éducatifs à l'enfance.
- La gestion et l'aide financière du Fonds vert.
- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que l'inspection et la planification de l'entretien des structures du réseau routier.

La Commission a ensuite déposé son **35^e rapport** en décembre 2016, lequel contient **15 recommandations** adoptées à l'unanimité à la suite des **5 auditions** suivantes :

- La rentabilité financière et la performance économique d'Investissement Québec.
- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Culture et des Communications et de la Régie du cinéma.
- L'achat et la vente de boissons alcooliques et la performance de la Société des alcools du Québec.
- La gestion administrative, les engagements financiers et le traitement des demandes de la Régie du logement.
- La gestion administrative, les engagements financiers et le système électronique d'appel d'offres du Secrétariat du Conseil du trésor.

Au cours de la dernière année, la Commission a également procédé à l'**examen des rapports annuels de gestion** de **12 ministères** et **organismes** et a effectué un suivi des recommandations formulées dans les rapports précédents.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Agriculture

Énergie

Pêcheries

Ressources naturelles

Alimentation

Au cours de l'été, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a entendu **30 personnes** et **organismes** et a reçu **58 mémoires** dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives. Ce projet de loi a ensuite fait l'objet d'une étude détaillée qui a duré **26 séances** et près de **109 heures**.

En septembre 2016, la Commission a également entendu les représentants d'Hydro-Québec dans le cadre de l'étude de son *Plan stratégique 2016-2020*.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement du territoire

Affaires municipales

Habitation

Développement des collectivités locales et régionales

Sports et loisirs

En 2016-2017, la Commission de l'aménagement du territoire a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur les **4 projets de loi** suivants : n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs, n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, n° 121, Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec, et n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Les auditions concernant ce projet de loi ont notamment permis aux membres de la Commission d'entendre **41 personnes** et **organismes** au cours de **7 séances**.

Les projets de loi n° 109 et n° 110 ont également fait l'objet d'une étude détaillée, en plus des projets de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique, n° 120, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale et n° 492, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés. Ce projet de loi, présenté par une députée indépendante, M^{me} Françoise David (Gouin), a ensuite été adopté par l'Assemblée le 10 juin 2016.

Au cours de la dernière année, la Commission a entendu les intéressés et a étudié **5 projets de loi d'intérêt privé**.

Finalement, les membres ont examiné les orientations, les activités et la gestion administrative de la Société d'habitation du Québec au début de l'automne. À la suite de l'audition de l'organisme, un rapport contenant des observations et des conclusions a été déposé à l'Assemblée en novembre 2016.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Culture

Éducation

Formation professionnelle

Enseignement supérieur

Communication

Au cours de l'automne, la Commission de la culture et de l'éducation a étudié les **projets de loi** n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, et n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux.

En novembre, les membres de la Commission ont décidé de se saisir de **3 pétitions** concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique regroupant **4 357 signataires**. Des auditions publiques tenues le 26 janvier 2017 ont permis d'entendre **5 organismes**. Le rapport de la Commission, qui contient **2 recommandations**, a été déposé à l'Assemblée en février 2017.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Industrie

Commerce

Tourisme

Travail

Main-d'œuvre

Science

Technologie

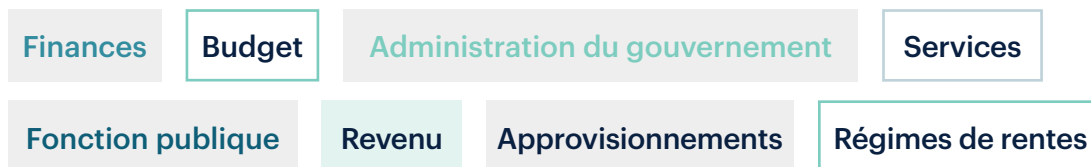
Sécurité du revenu

Trois projets de loi ont fait l'objet d'une étude détaillée par les membres de la Commission de l'économie et du travail : n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives, et n° 116, Loi visant le transfert des activités du registraire des entreprises au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. L'étude du projet de loi n° 70 a notamment duré près de **130 heures** réparties sur **38 séances**.

La Commission a également tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 53, Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires.

À la suite d'auditions publiques tenues le 25 août 2016 et de plusieurs séances de travail, la Commission a déposé en décembre 2016 son rapport portant sur un mandat d'initiative sur le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec. La Commission a finalement procédé, en février 2017, à l'audition du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec et de la Régie du bâtiment afin d'examiner ses orientations, ses activités et sa gestion administrative.

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES



La Commission des finances publiques a terminé en décembre 2016, après **31 séances** et près de **73 heures**, l'étude détaillée du projet n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics. **Sept autres projets de loi** ont également fait l'objet de consultations ou d'une étude détaillée par la Commission, dont le projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, un projet de loi public présenté par un jeune député du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Jean Habel (Sainte-Rose).

La Commission a également poursuivi en 2016-2017 son mandat d'initiative portant sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux avec l'audition de plusieurs firmes comptables en mai et d'experts en septembre 2016.

Enfin, **3 séances** ont servi à la poursuite du débat sur le discours du budget et **4 séances** ont été consacrées à des consultations particulières sur le Régime des rentes, un mandat conféré par la Loi sur le régime de rentes du Québec.

COMMISSION DES INSTITUTIONS



Au cours de la dernière année, la Commission des institutions a tenu des auditions publiques sur **6 projets de loi** : n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes, n° 63, Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales, n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu, n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique et n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements. À eux seuls, les projets de loi n° 62 et n° 98 ont permis d'entendre **86 témoins** lors de **14 séances** et de recevoir **105 mémoires**.

Les membres de la Commission ont également procédé à l'étude détaillée des projets de loi n° 63, n° 64 et n° 101, et ont commencé l'étude du projet de loi n° 98.

En septembre 2016, l'Assemblée a confié à la Commission le mandat d'entendre le Commissaire au lobbying sur le rapport intitulé *Étude sur l'assujettissement de tous les organismes à but non lucratif aux règles d'encadrement du lobbying*, tel que prévu au projet de loi n° 56, Loi sur la transparence en matière de lobbying.

Finalement, les membres de la Commission se sont réunis à plusieurs reprises en séance de travail afin de poursuivre l'étude du *Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale*.

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Relations avec les citoyens

Communautés culturelles

Immigration

Condition féminine

Famille

Aînés

Jeunesse

Protection des consommateurs

En juin 2016, le projet de loi n° 103, Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres, a été adopté par l'Assemblée après avoir été étudié par la Commission des relations avec les citoyens.

Au début de l'automne 2016, **3 séances** ont été consacrées à une consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019*.

L'année 2017 a pour sa part commencé avec des consultations particulières sur le projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, lors desquelles **33 personnes** et **organismes** ont été entendus.

Finalement, les membres de la Commission ont poursuivi leurs travaux sur **2 mandats** d'initiative, l'un portant sur la place des femmes en politique et l'autre sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale. Dans le cadre de ce mandat, la Commission a notamment déposé à l'Assemblée un **rapport intérimaire** en mai 2016.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Santé

Services sociaux et communautaires

Au cours de la dernière année, les projets de loi suivants ont fait l'objet d'une consultation particulière par la Commission de la santé et des services sociaux : n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse, n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions, n° 118, Loi sur les laboratoires médicaux, les centres de services orthopédiques et les centres de physiologie respiratoire exploités par une entité autre qu'un établissement de santé et de services sociaux et n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux.

La Commission a également procédé à l'étude détaillée des projets de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en

permettant le recours à une procédure d'appel d'offres et n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse.

En juin 2016, la Commission a déposé à l'Assemblée son rapport portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée. Ce rapport, qui contient notamment **20 recommandations**, présente une synthèse des auditions publiques tenues en janvier et février 2014 auprès de **36 personnes** et **organismes** ainsi que des **propos recueillis** lors de la visite de **6 CHSLD** par **3 membres** de la Commission.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Transports

Environnement

Faune et parcs

Avant l'ajournement des travaux en juin 2016, la Commission des transports et de l'environnement a procédé à des consultations particulières sur le projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, avant d'en effectuer l'étude détaillée.

En matière d'environnement, la Commission a entendu de nombreux **témoins** et **organismes** dans le cadre de consultations particulières portant sur les projets de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives, notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert et n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants. Les membres ont également procédé à l'étude détaillée de ce dernier projet de loi au cours de **2 séances** tenues en septembre 2016.

RAPPORTS CONTENANT DES OBSERVATIONS, DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS

SAVIEZ-VOUS QUE...



Lorsqu'une commission termine un mandat, elle dépose son rapport à l'Assemblée. Ce rapport est constitué du procès-verbal de ses travaux et, le cas échéant, de ses observations, de ses conclusions et de ses recommandations.

Les commissions parlementaires ont déposé à l'Assemblée **7 rapports** contenant des observations, des conclusions et des recommandations.



La liste des rapports peut être consultée dans le site Internet de l'Assemblée au www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/rapports-documents-reflexion/41-1.html.

Les mandats prévus au Règlement

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Aménagement du territoire	Examen des activités, des orientations et de la gestion administrative de la Société d'habitation du Québec – Observations et conclusions (novembre 2016)
Culture et éducation	Étude des pétitions n ^{os} 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115 concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique – Observations, conclusions et 2 recommandations (février 2017)

Les mandats d'initiative

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Économie et travail	Le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec – Observations et conclusions (décembre 2016)
Relations avec les citoyens	Mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale – Rapport intérimaire (mai 2016)
Santé et services sociaux	Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée – Observations, conclusions et 20 recommandations (juin 2016)

Les mandats réalisés par la Commission de l'administration publique

TITRE DU DOCUMENT
Auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics sur leur gestion administrative – Observations, conclusions et 45 recommandations – 34 ^e rapport (juin 2016)
Auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics sur leur gestion administrative – Observations, conclusions et 15 recommandations – 35 ^e rapport (décembre 2016)

Les commentaires des citoyens sur les projets de loi et les mandats des commissions

Le site Internet de l'Assemblée permet aux citoyens de formuler des commentaires sur un projet de loi ou un mandat d'une commission parlementaire. Une fois rempli, le formulaire est mis à la disposition des députés concernés.

- Au cours de l'année, **534 commentaires** ont été reçus en lien avec **75 mandats** et **projets de loi**.

La traduction et l'édition des lois

Pages de législation traduites et éditées



Textes, autres que législatifs, traduits



Il est à noter que ces données couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

SAVIEZ-VOUS QUE...



En vertu de l'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 et de l'article 7 de la Charte de la langue française, les versions française et anglaise des lois ont la même valeur juridique. Les deux versions doivent donc avoir une correspondance juridique et sémantique parfaite. Autant pour une version que pour l'autre, le sens, l'uniformité du vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe et la ponctuation font l'objet d'une attention particulière à toutes les étapes du cheminement d'un projet de loi. **La Direction de la traduction et de l'édition des lois** contribue ainsi directement à l'accomplissement de la mission de l'Assemblée nationale.

Préparé par l'Assemblée nationale et publié par les Publications du Québec, le **Répertoire législatif de l'Assemblée nationale** constitue un sommaire de l'activité législative au cours de l'année civile 2016.



Rendez-vous au www.assnat.qc.ca/repertoire-legislatif pour en savoir plus.

Préparé par l'Assemblée nationale et publié par les Publications du Québec, le **Recueil annuel des lois du Québec** contient notamment le texte des lois publiques du gouvernement, des lois publiques de député et des lois d'intérêt privé sanctionnées au cours de l'année civile 2016.



Rendez-vous au www.assnat.qc.ca/recueil-annuel-lois pour en savoir plus.

Mis à jour de façon continue par l'Assemblée nationale et publié annuellement en version bilingue par les Publications du Québec, le **Tableau cumulatif des modifications apportées aux lois** contient toutes les modifications apportées par les lois annuelles depuis 1977.



Rendez-vous au www.assnat.qc.ca/modifications-lois pour en savoir plus.

Le Journal des débats

Le Journal des débats a célébré son 53^e anniversaire le 14 janvier 2017

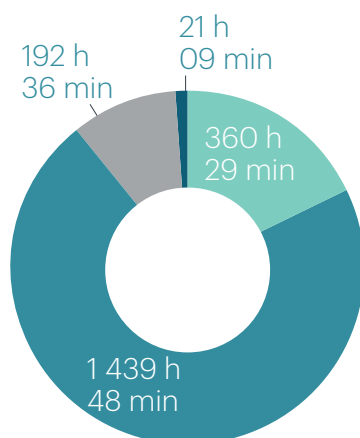
Le Service du Journal des débats transpose fidèlement, de l'oral à l'écrit, en français ou en anglais, tous les propos des députés et d'autres intervenants lors des séances de l'Assemblée nationale, des commissions parlementaires ou des activités de presse se déroulant à l'hôtel du Parlement. Certaines activités spéciales peuvent également être transcrites sur autorisation du secrétaire général.

La production du Journal des débats

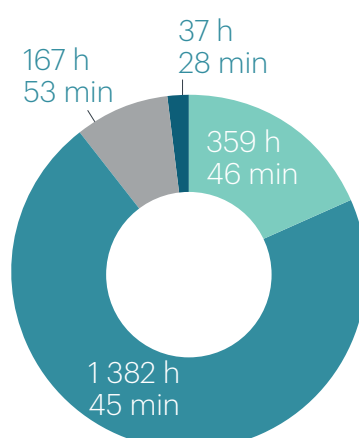
Cette année, pour la production du Journal, 2 013 h 22 min de travaux parlementaires ont été transcrites, révisées, éditées et mises en page.

Le Journal des débats était présent encore cette année à la **43^e Conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats** (Hansard), qui a eu lieu à Terre-Neuve-et-Labrador (St-John's) du 15 au 19 août. Cette Association a été fondée en 1972 et la toute première conférence annuelle a eu lieu à Québec les 22 et 23 août 1974. Les membres des **17 juridictions** qui y sont représentées, du Canada et du Commonwealth, se réunissent chaque année pour discuter des principes d'édition des débats parlementaires et des défis que cela représente.

Travaux parlementaires 2016-2017



Travaux parlementaires 2015-2016



- Séances de l'Assemblée nationale
- Commissions parlementaires
- Conférences et points de presse
- Activités spéciales

L'année 2016-2017 a connu une augmentation de **3,4 %** du nombre d'heures d'événements transcrits comparativement à l'année 2015-2016.

Il est à noter que le nombre d'heures de séances (360 h 29), exprimé dans le graphique ci-dessus, comprend les pauses, ce qui explique des statistiques différentes de celles de la page 23 (349 h 48).

36 projets de loi publics du gouvernement adoptés

Cette liste présente les projets de loi adoptés du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

n° 59	CI	Loi apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (titre modifié) (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 63	CI	Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales (adopté à l'unanimité) (printemps 2017)
n° 64	CI	Loi sur l'immatriculation des armes à feu (Vote : Pour 99, Contre 8, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
n° 70	CET	Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi (Vote : Pour 76, Contre 26, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (automne 2016)
n° 74	CFP	Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015 (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
n° 75	CET	Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 76	CTE	Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (titre modifié) (Vote : Pour 88, Contre 19, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
n° 77	CRC	Loi sur l'immigration au Québec (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
n° 81	CSSS	Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 82	Comm. plénière	Loi proclamant le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979 (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 83	CAT	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (Vote : Pour 93, Contre 20, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
n° 87	CFP	Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (titre modifié) (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
n° 88	CFP	Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales (Vote : Pour 110, Contre 0, Abstention 0) (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 89	CI	Loi visant à assurer une meilleure concordance entre les textes français et anglais du Code civil (M ^{me} Stéphanie Vallée) (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)

- n° 92 CSSH Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse (titre modifié) (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
- n° 93 Comm. plénière Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de tenir compte des changements apportés à la délimitation des circonscriptions électorales conformément à l'Avis de l'établissement de la liste des circonscriptions électorales du 12 octobre 2011 (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
- n° 94 CFP Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
- n° 95 Loi n° 2 sur les crédits, 2016-2017 (Vote : Pour 60, Contre 43, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
- n° 97 CFP Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
- n° 100 CTE Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi (Vote : Pour 57, Contre 41, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
- n° 101 CI Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
- n° 102 CTE Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert (Vote : Pour 96, Contre 3, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2017)
- n° 103 CRC Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
- n° 104 CTE Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants (Vote : Pour 112, Contre 0, Abstention 0) (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
- n° 105 CCE Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique (Vote : Pour 80, Contre 16, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (automne 2016)
- n° 106 CAPERN Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives (Vote : Pour 62, Contre 38, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (automne 2016)
- n° 109 CAT Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
- n° 110 CAT Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal (Vote : Pour 81, Contre 27, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (automne 2016)

- n° 111 Comm. plénière Loi assurant la reprise des services habituels de transport maritime fournis par l'entreprise Relais Nordik inc. ainsi que le règlement du différend entre cette entreprise et certains de ses salariés (Vote : Pour 95, Contre 3, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
- n° 112 CFP Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 17 mars 2016 (adopté à la majorité des voix) (printemps 2017)
- n° 114 CCE Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
- n° 116 CET Loi visant le transfert des activités du registraire des entreprises au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
- n° 120 CAT Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
- n° 125 Comm. plénière Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
- n° 127 Comm. plénière Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et permettant la poursuite de la négociation ainsi que le renouvellement de la convention collective des salariés assurant la prestation de ces services juridiques (Vote : Pour 52, Contre 38, Abstention 0) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2017)
- n° 129 Loi n° 1 sur les crédits, 2017-2018 (adopté à la majorité des voix) (printemps 2017)

2 projets de loi de député adoptés

- n° 492 CAT Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés (Vote : Pour 109, Contre 0, Abstention 4) (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
- n° 693 CFP Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État (Vote : Pour 108, Contre 0, Abstention 0) (adopté à l'unanimité) (automne 2016)

6 projets de loi d'intérêt privé

n° 212	CAT	Loi concernant la Ville de Saguenay (adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)
n° 215	CAT	Loi concernant la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 218	CAT	Loi concernant la Ville de Chibougamau (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 219	CAT	Loi concernant la Ville de Sherbrooke (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
n° 220	CAT	Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (adopté à l'unanimité) (automne 2016)
n° 222	CFP	Loi permettant la conversion de L'Assurance Mutuelle de l'Inter-Ouest et de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal et leur fusion (adopté à l'unanimité) (automne 2016)

Liste des lois sanctionnées

Cette liste présente, par ordre de numéro de chapitre, les lois sanctionnées au cours de l'année 2016, avec le numéro de projet de loi qu'elles portaient lors de leur présentation.

Chapitre	Titre	Projet de loi
1	Loi sur les activités funéraires	n° 66
2	Loi n° 1 sur les crédits, 2016-2017	n° 90
3	Loi sur l'immigration au Québec	n° 77
4	Loi visant à assurer une meilleure concordance entre les textes français et anglais du Code civil	n° 89
5	Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de tenir compte des changements apportés à la délimitation des circonscriptions électorales conformément à l'Avis de l'établissement de la liste des circonscriptions électorales du 12 octobre 2011	n° 93
6	Loi n° 2 sur les crédits, 2016-2017	n° 95
7	Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015	n° 74

8	Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (<i>titre modifié</i>)	n° 76
9	Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales	n° 88
10	Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic	n° 94
11	Loi proclamant le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979	n° 82
12	Loi apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (<i>titre modifié</i>)	n° 59
13	Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives	n° 75
14	Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public	n° 97
15	Loi sur l'immatriculation des armes à feu	n° 64
16	Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres	n° 81
17	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique	n° 83
18	Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique	n° 101
19	Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres	n° 103
20	Loi assurant la reprise des services habituels de transport maritime fournis par l'entreprise Relais Nordik inc. ainsi que le règlement du différend entre cette entreprise et certains de ses salariés	n° 111
21	Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés	n° 492
22	Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi	n° 100
23	Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants	n° 104

24	Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal	n° 110
25	Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi	n° 70
26	Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique	n° 105
27	Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État	n° 693
28	Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse (<i>titre modifié</i>)	n° 92
29	Loi visant le transfert des activités du registraire des entreprises au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	n° 116
30	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale	n° 120
31	Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs	n° 109
32	Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux	n° 114
33	Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires	n° 125
34	Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (<i>titre modifié</i>)	n° 87
35	Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives	n° 106
36	Loi concernant la Ville de Saguenay	n° 212
37	Loi concernant la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel	n° 215
38	Loi concernant la Ville de Chibougamau	n° 218
39	Loi concernant la Ville de Sherbrooke	n° 219
40	Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	n° 220
41	Loi permettant la conversion de L'Assurance Mutuelle de l'Inter-Ouest et de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal et leur fusion	n° 222

L'ASSEMBLÉE ET LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

La diplomatie parlementaire



L'Assemblée nationale entretient des relations avec d'autres parlements et diverses organisations interparlementaires, notamment **l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Association parlementaire du Commonwealth, les organisations parlementaires des États-Unis, la Confédération parlementaire des Amériques et les institutions européennes.**

La participation de l'Assemblée à des activités de relations interparlementaires a pour objectifs de renforcer l'efficacité de l'institution et des députés dans leurs fonctions, de faire rayonner l'Assemblée sur la scène internationale, de contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité, ainsi que de promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise.

La diplomatie parlementaire vise également à mieux faire connaître aux députés les impacts potentiels d'enjeux internationaux et à leur permettre d'influer sur ces enjeux dans l'intérêt du Québec et de ses citoyens.

En vertu de la séparation des pouvoirs, l'Assemblée développe ses relations internationales de façon indépendante. Le président représente l'Assemblée sur la scène internationale et dirige les relations interparlementaires. Il est secondé par des députés de tous les groupes parlementaires, qui composent les seize sections ou délégations des relations interparlementaires.

Cette année, l'Assemblée nationale...

a accueilli plus de
62
délégations de parlementaires
ou **d'officiels d'autres États.**

a rejoint plus de
9 000
participants étrangers dans le cadre de ses activités internationales, tant au Québec qu'à l'étranger.

a signé **3** **ententes de collaboration** avec des parlements partenaires : la Chambre des représentants et le Sénat de l'État de la Louisiane, la Chambre des représentants et le Sénat de l'État du Massachusetts ainsi que l'Assemblée nationale du Sénégal.

Les sections et les délégations des relations interparlementaires de l'Assemblée nationale...

ont pris part à plus de
55 **réunions d'organisations interparlementaires** et **bilatérales.**

ont procédé à l'étude de **59** **thèmes d'intérêt** pour le Québec (dont l'électrification des transports, l'accueil des réfugiés, la lutte aux changements climatiques et l'Accord économique et commercial global).

L'équipe de la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole ...

- a réalisé **144 activités internationales**;
- a organisé **3 événements d'envergure** : la **56^e Assemblée annuelle de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (550 délégués de 11 États américains, 2 territoires américains et 5 provinces canadiennes)**, le **38^e Colloque régional canadien de l'Association parlementaire du Commonwealth (30 délégués, dont 6 présidents de parlements canadiens)** et le **Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (80 délégués, dont 7 présidents de parlements francophones)**;
- a accentué sa collaboration avec le secteur des travaux parlementaires et du Service de la recherche de l'Assemblée, permettant une meilleure couverture des thèmes d'intérêt pour le Québec : **6 accueils** ont directement impliqué les commissions parlementaires et plus de **60 % des thèmes** proposés sont liés aux études du Service de la recherche;
- a créé et organisé un premier atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones;
- a développé une offre de service de coopération incluant l'Assemblée et les personnes désignées;
- a développé des indicateurs et des cibles permettant une meilleure évaluation des résultats.

Ses relations avec les organisations interparlementaires

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a été fondée en 1967. Elle regroupe 83 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. L'Assemblée nationale en est membre depuis 1975. L'Assemblée nationale fait de son implication au sein de l'APF une des priorités de sa diplomatie parlementaire. Elle y occupe des postes de responsabilité au sein de chaque instance.

Durant la dernière année, des parlementaires québécois ont pris part à **14 rencontres statutaires** et **séminaires** de l'organisation réunissant plus de **650 participants** au total, ainsi qu'à **7 activités de coopération** et **réunions d'organisations internationales** (OMC, UNESCO, etc.).

Retombée : cette participation des députés québécois a permis de défendre les intérêts du Québec et de promouvoir ses bonnes pratiques sur des enjeux tels que la diversité culturelle, l'égalité des genres, la lutte contre le radicalisme religieux, l'éducation citoyenne, la participation politique des jeunes, la consolidation démocratique et les politiques agricoles.

Cette année a été marquée par la participation du **président de l'Assemblée nationale** au **Sommet de la Francophonie**, qui s'est tenu à Antananarivo à Madagascar, du 22 au 27 novembre.

Retombée : à titre de 1^{er} vice-président de l'APF, le président a présenté à la vingtaine de chefs d'État et de gouvernement l'avis adopté quelques mois plus tôt par les parlementaires lors de leur 42^e session annuelle. Il a ainsi eu l'occasion de rappeler l'importance du rôle que jouent les parlementaires dans la prévention et la médiation des crises politiques qui secouent l'espace francophone.



Séminaire sur la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique et 2^e session du programme Jeunes parlementaires francophones

Un séminaire sur la diversité culturelle à l'ère du numérique s'est tenu le 1^{er} novembre 2016. Organisé dans le cadre du **20^e anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles**, ce séminaire a réuni une trentaine de parlementaires, artistes et experts. Ce séminaire a permis de mesurer les effets de la Convention vingt ans après son adoption et de discuter de l'enjeu que représente le numérique pour la diversité culturelle. L'Assemblée nationale a accueilli à la même période la **2^e session du programme Jeunes parlementaires francophones**, destinée à faire connaître la Francophonie à **8 jeunes élus** d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, et à encourager leur engagement au sein du projet francophone.



Bureau et Réunion intersessionnelle du Réseau des femmes de l'APF

L'Assemblée nationale a accueilli au début de 2017 la réunion du **Bureau de l'APF**, du 1^{er} au 4 février, laquelle a réuni une **quarantaine de parlementaires**, dont **8 présidents d'Assemblée**.

La rencontre du **Réseau des femmes parlementaires de l'APF**, qui s'est tenue du 9 au 11 mars, a été l'occasion pour **29 femmes parlementaires**, venant de **17 parlements**, d'échanger sur le thème des femmes et de la migration, un enjeu qui touche plusieurs États francophones qui accueillent des migrants fuyant les guerres civiles et les menaces terroristes sur leur territoire. Les parlementaires et expertes invitées ont déterminé les mesures sanitaires, judiciaires et légales à mettre en place afin d'aider spécifiquement les femmes, souvent victimes d'abus dans le contexte difficile d'une migration forcée.



Retombée : durant l'année, l'accueil de quatre événements majeurs de l'APF, ayant réuni plus de 150 participants issus d'une trentaine de parlements, a permis de faire rayonner le Québec.

L'Association parlementaire du Commonwealth

L'Association parlementaire du Commonwealth (APC) a été fondée en 1911. L'Assemblée nationale du Québec en est membre depuis 1933. L'Association regroupe quelque 180 parlements des pays formant le Commonwealth. La Section du Québec de l'APC est particulièrement active au sein de la région canadienne de l'organisation, qui regroupe 14 sections représentant chacune des assemblées législatives au Canada.

Au cours de l'année, l'Assemblée a participé à **7 activités statutaires** de l'organisation et a délégué des parlementaires québécois à **3 ateliers** et **conférences** portant sur des sujets spécifiques liés notamment au parlementarisme de type britannique ou à la sécurité.

38^e Colloque de la région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth

Une trentaine de parlementaires des provinces et territoires du Canada ont pris part, du 10 au 12 novembre 2016 à Québec, au **38^e Colloque régional canadien de l'APC**. Sous la présidence de M. Jacques Chagnon, les parlementaires et fonctionnaires ont assisté à des séances de travail portant sur des enjeux d'intérêt pour les assemblées législatives et les élus canadiens.

Retombée : ce colloque a permis aux parlementaires de faire des présentations sur l'électrification des transports et la Loi sur les véhicules à zéro émission, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, sur le mandat d'initiative de la Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée et sur la place des femmes en politique.



Les organisations parlementaires des États-Unis

L'Assemblée nationale est membre des deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit la National Conference of State Legislatures et le Council of State Governments et sa branche de l'est, l'Eastern Regional Conference.

Au cours de l'année, la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis a participé activement à une **vingtaine de rencontres statutaires** de ces organisations réunissant plus de **7 000 participants**. Elle a aussi pris part au Sommet législatif de l'agriculture et au Caucus législatif des Grands Lacs. La participation aux activités de ces organisations fournit au Québec un accès privilégié à une grande variété de décideurs américains.

56^e Assemblée annuelle de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments

Plus de **550 délégués** ont pris part à Québec, du 7 au 10 août 2016, à la **56^e Assemblée annuelle** de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments.

Retombée : trois résolutions y ont été adoptées, dont une sur la préinscription et le prédédouanement à la frontière et une autre sur les mesures à prendre pour stabiliser le prix du lait.

Cette conférence de haut niveau réunissait des parlementaires américains et canadiens, des représentants du secteur privé et des conférenciers. Le thème de l'assemblée annuelle « Enjeux globaux, solutions régionales » a amené les parlementaires à examiner les relations Canada-États-Unis et à discuter d'agriculture, de développement durable, de santé, d'éducation et de transport.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/erc56.



La Confédération parlementaire des Amériques

La Confédération parlementaire des Amériques (COPA) réunit les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. L'Assemblée nationale héberge l'un des trois secrétariats de l'organisation interparlementaire et le secrétariat du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. La Section du Québec de la COPA participe activement aux travaux de cette organisation, puisque les députés québécois occupent quatre postes au sein de son comité exécutif.

Au cours de l'année, la Section du Québec de la COPA a pris part à **3 activités** de l'organisation, soit la **mission d'observation électorale au Pérou** (avril 2016), la **réunion du Comité exécutif au Brésil** (juin 2016) et la **XV^e Assemblée générale tenue en Argentine** (octobre 2016).

16^e mission d'observation électorale

Le député de Rosemont a dirigé la 16^e mission d'observation électorale de la COPA, qui s'est tenue au Pérou, du 7 au 11 avril 2016, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle. **Vingt-quatre parlementaires de 14 États** y ont agi à titre d'observateurs.



Retombée : les parlementaires ont rencontré une vingtaine d'acteurs impliqués dans le processus électoral, dont les autorités électorales, les chefs de missions d'observation électorale d'organisations internationales, ainsi que des représentants de la société civile. Le jour du scrutin, la délégation de parlementaires observateurs s'est déployée en treize équipes, ce qui a permis d'observer près de 120 bureaux de vote.

XV^e Assemblée générale

Une délégation de trois députés de l'Assemblée nationale du Québec a pris part à la **XV^e Assemblée générale de la COPA**, tenue à Salta, en Argentine, du 11 au 14 octobre 2016. L'activité a réuni plus de **80 participants** venant de **16 États des Amériques**.



Retombée : cette assemblée générale a permis l'adoption d'une dizaine de résolutions et de déclarations. Les parlementaires ont également assisté à diverses présentations et ont pris part à des discussions et à des échanges sur une vingtaine de thèmes. En marge de l'événement se tenait également la IV^e Consultation des parlementaires des Amériques, organisée par le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes.

Les relations avec les parlements partenaires et les institutions européennes

Au fil des années, l'Assemblée nationale a tissé un important réseau de relations bilatérales avec des parlements partenaires. Ces ententes prévoient la tenue de rencontres, généralement une fois l'an, entre les députés de l'Assemblée nationale et leurs homologues étrangers. Ces rencontres permettent d'échanger en profondeur sur des sujets d'intérêt commun et de tirer profit des expériences mutuelles dans l'élaboration de lois et de politiques. Elles permettent également la promotion des secteurs d'excellence du Québec et contribuent au rayonnement du Québec à l'étranger.

Cette année, **11 réunions statutaires de groupes interparlementaires** se sont tenues (voir la liste des activités à la page 60).

Retombée : l'année 2016-2017 a été marquée par le développement et la consolidation de deux nouvelles relations bilatérales de l'Assemblée nationale avec des parlements partenaires aux États-Unis : la Chambre des représentants et le Sénat de l'État de la Louisiane ainsi que la Chambre des représentants et le Sénat de l'État du Massachusetts.

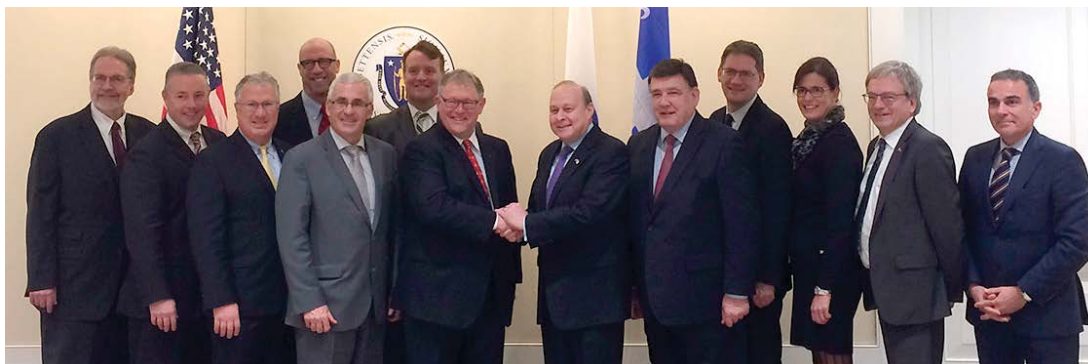
La mise sur pied de relations bilatérales formelles aux États-Unis permet à l'Assemblée nationale de renforcer ses alliances au sein des organisations interparlementaires américaines pour mieux promouvoir des enjeux d'importance pour le Québec, tels que l'exportation d'hydro-électricité ou la mise en place d'un marché du carbone nord-américain.

Retombée : l'année 2016-2017 a vu naître le Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts. Constitué de 12 membres (6 du Québec et 6 du Massachusetts), venant du secteur des études supérieures, du secteur privé et du secteur législatif, ce conseil offrira une vitrine au Québec, qui lui permettra de faire valoir son expertise dans les domaines où il excelle, notamment les énergies propres, le transport électrique, l'environnement et les biotechnologies. En outre, ce conseil facilitera les occasions de réseautage pour les intervenants québécois pouvant mener à l'établissement de partenariats novateurs.



Association Québec-Massachusetts

La **3^e session de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts** s'est déroulée du 10 au 12 août 2016 à Montréal. Les rencontres ont porté sur l'éducation, l'établissement d'un vol direct entre Québec et Boston, l'électrification des transports, le financement des infrastructures de transport en commun et l'exportation de l'hydroélectricité. C'est lors de cette session que les élus ont décidé de créer le **Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts**, lancé à Boston le 5 décembre 2016. La première session du Conseil a eu lieu à Québec le 8 février 2017. Elle a été suivie de la **4^e session de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts**, du 8 au 10 février 2017, qui a permis aux parlementaires de poursuivre l'étude des thèmes abordés à l'été 2016.



Association parlementaire Québec-Louisiane

La **1^{re} session de l'Association parlementaire Québec-Louisiane** s'est déroulée du 5 au 7 mai 2016 à Bâton-Rouge, en Louisiane. Les discussions sur les politiques touristiques, artistiques et culturelles ont permis de mieux comprendre les enjeux reliés à ces thèmes et de développer des pistes de collaboration mutuellement bénéfiques. Les parlementaires ont convenu de l'importance de renforcer les liens politiques entre le Québec et la Louisiane, de favoriser les échanges de nature économique et d'appuyer le développement de la francophonie en Louisiane.

Association parlementaire Québec-Sénégal

À l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Sénégal, M. Moustapha Niasse, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a effectué une visite au Sénégal en décembre 2016. À l'issue des séances de travail, un protocole d'entente visant à créer une nouvelle association parlementaire entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée nationale du Sénégal a été signé par les présidents des deux institutions.



Retombée : ce protocole contribuera au renforcement de la coopération dans divers domaines d'intérêt commun, dont ceux de l'éducation, de la formation et de la santé. La rencontre entre les deux présidents a également permis de convenir de la délocalisation de la 4^e édition du Programme international de formation parlementaire à Dakar, en 2018.

La coopération interparlementaire

Depuis près de 20 ans, l'Assemblée nationale participe au renforcement parlementaire et administratif d'institutions parlementaires d'États en transition ou en consolidation démocratique, en leur fournissant un appui technique. Ces actions de coopération interparlementaire traduisent la volonté de l'Assemblée nationale du Québec de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions et des processus démocratiques dans le monde.

Programme international de formation parlementaire

Du 7 au 17 juin 2016, l'Assemblée nationale du Québec et l'Université Laval ont accueilli la **2^e édition** de ce programme, organisée en collaboration avec la Banque mondiale et le soutien financier de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. L'objectif principal est d'offrir une formation de pointe aux cadres parlementaires francophones et de faciliter le partage d'expériences.

Quinze cadres parlementaires francophones d'Haïti, du Maroc, du Niger, de la République démocratique du Congo et du Togo ont bénéficié du programme. Les contenus proposés, de la gestion des ressources humaines au contrôle parlementaire, en passant par l'organisation des séances, combinaient la recherche universitaire avec la pratique parlementaire. Les ateliers et les conférences ont été animés par des intervenants et des formateurs du Bénin, du Canada, de la France et du Québec.

Atelier de leadership pour femmes parlementaires

Un atelier de leadership pour femmes parlementaires a été organisé du 6 au 10 mars 2017. Il visait à renforcer les capacités des femmes parlementaires francophones. **Vingt-trois participantes** venant de **11 parlements** ont participé à cet atelier, une initiative de l'Assemblée nationale du Québec réalisée en partenariat avec l'École nationale d'administration publique et le Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Le programme, qui a aussi bénéficié du soutien du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec, mise sur l'optimisation des aptitudes individuelles des femmes parlementaires, en combinant des présentations théoriques de niveau universitaire, des exercices pratiques et des séances d'accompagnement.



Finalement, l'Assemblée nationale a accueilli **28 visites officielles de délégations étrangères**, **10 représentants de gouvernements** et **d'organisations intergouvernementales** et **24 représentants du corps diplomatique** et **consulaire**. La liste détaillée de ces visites se trouve à la fin de cette section.



Pour en connaître davantage au sujet de la diplomatie parlementaire, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/diplomatie.

Réunions statutaires des groupes interparlementaires

ACTIVITÉS	THÈMES
29^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise (2 au 6 mai 2016, Paris, France)	- Lutte à la radicalisation religieuse et au terrorisme - Numérique francophone
1^{re} session de l'Association parlementaire Québec-Louisiane (2 au 6 mai 2016, Bâton-Rouge, Louisiane)	- Tourisme - Culture
4^e session de la Commission interparlementaire Maroc-Québec (9 au 11 mai 2016, Québec)	- Réforme du secteur de l'éducation - Réforme de la politique agricole
22^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (12 et 13 mai 2016, Québec)	- Accueil et intégration des immigrants et des réfugiés - Infrastructures pour cyclistes et piétons dans la stratégie de transport
26^e session du Comité mixte ANQ – Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (12 au 16 juin 2016, Bruxelles, Belgique)	- Accueil et intégration des immigrants et des réfugiés - Instituts de protection de la jeunesse et accueil des jeunes en difficulté
10^e Réunion annuelle Sénat français – Assemblée nationale du Québec (4 au 6 juillet 2016, Paris, France)	- Édition du génome humain - Accord économique et commercial global (AECG)
3^e session de l'Association Québec-Massachusetts (10 au 13 août 2016, Montréal)	- Éducation supérieure et recherche - Ligne directe Québec – Boston - Transport collectif - Électrification des transports - Exportations d'hydro-électricité
9^e session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec – Parlement wallon (3 au 8 octobre 2016, Québec)	- Lutte contre les changements climatiques - Politiques de logement public et privé
9^e session de la Commission parlementaire mixte Québec – Bavière (9 au 13 octobre 2016, Bavière, Allemagne)	- Intégration des réfugiés - Label environnemental <i>Blaue Engel</i> et éco-étiquetage - Innovation, développement énergétique et technologies vertes - Accord économique et commercial global (AECG)
4^e session de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts (8 au 10 février 2017, Québec)	- Transport aérien - Électrification des transports en commun - Édition génomique - Tourisme - Éducation supérieure
30^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise (21 au 24 février 2017, Québec)	- Innovation, développement énergétique et technologies vertes - Accueil et intégration des immigrants et des réfugiés

Diplomatie parlementaire

Les visites officielles à l'Assemblée

En tant qu'institution centrale de la démocratie au Québec, l'Assemblée nationale accueille chaque année à Québec un grand nombre de parlementaires étrangers, de représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales et de dignitaires.

Délégations de parlementaires étrangers

Les présidents de parlements

- La présidente du Parlement d'Écosse, M^{me} Tricia Marwick (13 avril 2016)
- Le président de l'Assemblée préfectorale de Kyoto, M. Yoshihiro Ueda et le vice-gouverneur de la Préfecture de Kyoto, M. Shuichi Yamauchi (26-27 mai 2016)
- Le président du Parlement de la Wallonie, M. André Antoine (3-8 octobre 2016)
- Le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Philippe Courard (2 novembre 2016)
- Le président du Sénat de l'État du Massachusetts, M. Stanley C. Rosenberg (8-10 février 2017)
- Dans le cadre du Bureau de l'Association parlementaire de la Francophonie (1^{er}-4 février 2017) : le président de l'Assemblée nationale de Madagascar, M. Jean Max Rakotomamonjy, le président de la Chambre des députés du Luxembourg, M. Mars Di Bartolomeo, le président de l'Assemblée nationale du Sénégal, M. Moustapha Niasse, le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, M. Aubin Minaku Ndjalandjoko, le président de l'Assemblée nationale du Congo Brazzaville, M. Justin Koumba et le président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, M. Kigbafori Guillaume Soro.

Les parlementaires

- Une délégation de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (26-27 avril 2016)
- Une délégation de membres de la Commission de l'éducation et de la culture du Landtag de Bavière
- Une délégation du Parlement européen (24 mai 2016)
- Une délégation de l'Assemblée nationale de la République du Cameroun (30-31 mai 2016)
- Une délégation du Comité légal de la Région spéciale de Macao et Hong Kong et du Comité permanent du Congrès national de la République populaire de Chine (2 juin 2016)
- Une délégation de membres de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale française (7 juin 2016)

- Une délégation de membres de la Commission de la culture et de l'éducation du Parlement des Îles Féroé (15 septembre 2016)
- Une délégation du Comité permanent de l'Assemblée populaire de Jinan (22 septembre 2016)
- Le député de Gironde et président du Groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale française (3 octobre 2016)
- Une délégation de parlementaires du Royaume-Uni (5 octobre 2016)
- Une délégation du Parlement flamand (26 octobre 2016)
- Une délégation de parlementaires des six Grands Conseils des cantons de Suisse romande (26-27 octobre 2016)
- Le sénateur représentant les Français établis hors de France, M. Jean-Yves Leconte (3 novembre 2016)
- Une délégation de membres de la Commission de l'administration publique et des affaires constitutionnelles du Parlement britannique (23 mars 2017)

Représentants de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et autres dignitaires étrangers

- Le secrétaire d'État, chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification de la République française, M. Jean-Vincent Placé (5 avril 2016)
- Une délégation du Quartet tunisien du dialogue national et récipiendaires du prix Nobel de la paix 2015 (19 mai 2016)
- La ministre de la Fonction publique de la République française, M^{me} Annick Girardin (28 avril 2016)
- Le gouverneur de Goiás de la République fédérative du Brésil, M. Marconi Perillo (21 septembre 2016)
- L'ancien premier ministre de la République du Mali, M. Moussa Mara (27 septembre 2016)
- Une délégation de la Communauté de développement d'Afrique australe (27 octobre 2016)
- Le premier ministre français, M. Manuel Valls, à l'occasion de la 19^e rencontre alternée des premiers ministres québécois et français (14 octobre 2016)
- Le ministre de la Justice de l'État de Bavière, M. Winfried Bausback (26 octobre 2016)
- Le gouverneur de l'État du Queretaro des États-Unis du Mexique, M. Francisco Dominguez Sirvien (8 novembre 2016)
- L'administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Adama Ouane (1^{er} février 2017)

Il est également de coutume que le président de l'Assemblée nationale reçoive les représentants du corps diplomatique et consulaire pour un entretien de courtoisie à l'occasion de leur prise de poste ou de leur visite d'adieu. Ces représentants sont également conviés à une journée annuelle d'information.

Visite de représentants du corps diplomatique et consulaire

- L'ambassadeur de Hongrie, S.E. M. Balint Ódor (5 avril 2016)
- L'ambassadeur de France, S.E. M. Nicolas Chapuis (6 avril 2016)
- Le haut-commissaire de la République de l'Inde, S.E. M. Vishnu Prakash (6 avril 2016)
- L'ambassadeur du Népal, S.E. M. Kali Prasad Pokhrel (19 avril 2016)
- La consule générale de la République fédérative du Brésil à Montréal, M^{me} Élis Teofilo de Luna (20 avril 2016)
- La consule générale du Royaume du Maroc à Montréal, M^{me} Habiba Zemmouri (26 avril 2016)
- Le consul général de la Confédération suisse à Montréal, M. Beat Urs Kaser (visite d'adieu) (11 mai 2016)
- L'ambassadeur de la République de Guinée, S.E. M. Saramady Toure (17 mai 2016)
- L'ambassadeur de la République du Tchad, S.E. M. Mahamat Ali Adoum (24 mai 2016)
- La consule générale de France à Québec, M^{me} Laurence Haguenauer (5 octobre 2016)
- L'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire, S.E. M. Hocine Meghar (18 octobre 2016)
- Le groupe des chefs de missions diplomatiques francophones accrédités à Ottawa (19-20 octobre 2016)
- La consule générale de Suisse à Montréal, M^{me} Elisabeth Andrea Bosch Malinen (25 octobre 2016)
- Le consul général de la République italienne à Montréal, M. Marco Riccardo Rusconi (25 octobre 2016)
- Le consul général de la République du Pérou à Montréal, M. Manuel A. de Cossio Klüver (26 octobre 2016)
- La consule générale des États-Unis d'Amérique à Québec, M^{me} Allison Areias-Vogel (22 novembre 2016)
- La consule générale de la République argentine à Montréal, M^{me} Maria Fabiana Loguzzo (6 décembre 2016)
- Le consul général des États-Unis du Mexique à Montréal, M. Alejandro Ives Estivill Castro (7 décembre 2016)
- L'ambassadeur de Mongolie, S.E. M. Altangerel Radnaabazar (7 février 2017)
- La consule de la République tunisienne à Montréal, M^{me} Lamia Kedadi Siala (21 février 2017)
- Le consul général de la République de Colombie à Montréal, M. Sergio Armando Restrepo Otalora (14 mars 2017)
- L'ambassadeur de la République de Corée, S.E. M. Daeshik Jo (16 mars 2017)
- L'ambassadrice de la République du Pérou, S.E. M^{me} Doraliza Marcela Lopez Bravo (21 mars 2017)
- L'ambassadrice du Royaume de Norvège, S.E. M^{me} Anne Kari Hansen Ovind (29 mars 2017)

L'ASSEMBLÉE, LES CITOYENS ET LES ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

L'Assemblée et les citoyens



Les citoyens ont rendez-vous à l'Assemblée

Cette année, **115 387 visiteurs** sont venus à l'Assemblée nationale.

36 110 visiteurs venaient du Québec, **11 102 des autres provinces canadiennes**, **10 997 des États-Unis**, **7 433 de la France** et **10 183 étaient originaires d'autres pays**.

12 352 demandes téléphoniques.

9 787 visiteurs ont assisté aux **travaux parlementaires** se déroulant dans la salle de l'Assemblée nationale.

Malgré les travaux de construction du pavillon d'accueil, l'achalandage demeure. On remarque l'intérêt des visiteurs pour l'Assemblée nationale, présents quotidiennement pour visiter les lieux. Ces derniers sont également nombreux à assister aux travaux parlementaires.

Journée porte ouverte

Comme chaque année, l'Assemblée nationale ouvre ses portes pour la fête nationale du Québec. Un parcours est érigé au long duquel les visiteurs découvrent à leur rythme les différentes facettes de l'institution ainsi que les lieux où gravitent les députés.

Le **Service de l'accueil et des renseignements** a accueilli **1 927 visiteurs** lors de cette journée.

Restaurant Le Parlementaire

Ouvert au public depuis près de **50 ans**, le restaurant Le Parlementaire, avec son imposant décor de style Beaux-Arts, offre une table aux menus inspirés à partir de spécialités du terroir québécois et des jardins de l'Assemblée nationale.

Le Parlementaire a accueilli cette année près de **35 000 personnes**. De plus, **78 réceptions privées** ont été tenues dans son fastueux décor permettant ainsi à plus de **8 925 clients** de festoyer et d'échanger dans l'ambiance feutrée de l'établissement où l'excellence du service est reconnue. Cela représente une **augmentation de 9 réceptions** et de **1 152 clients par rapport à l'année dernière**.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Pour la 4^e année consécutive, le restaurant Le Parlementaire a pu s'approvisionner en produits frais à même les jardins du Parlement. Travaux de construction du pavillon d'accueil obligeant, la taille des jardins a dû être réduite. Les récoltes ont tout de même été intéressantes à la grande joie des visiteurs et des fins gourmets.

Les menus thématiques ont été inspirés par les produits du terroir québécois tels que la pomme, le maïs, la courge, le seigle et les produits de l'érable. Les herbes fraîches des jardins ont servi à la confection des herbes salées, mais aussi à une infusion chaude servie en fin de repas au Parlementaire. Les bleuets, les camerises ou encore la menthe et le cèdre fraîchement cueillis ont, pour leur part, contribué à la confection de cocktails à base d'alcool québécois servis tout au long de l'été au restaurant. De plus, le chef en résidence a participé à l'émission *Les Urbaincultrices* où il a démontré son savoir-faire en cuisinant le chou kale, récolté dans les jardins de trois différentes façons, toutes plus appétissantes les unes que les autres.

Pour sa part, le Café du Parlement a reçu **27 000 clients** venus prendre un repas dans son ambiance décontractée. Plusieurs nouveaux plats ont été intégrés à l'offre alimentaire et une plus grande variété de « mets pour emporter » y est maintenant offerte.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/restaurant.

Les jardins du parlement



L'espace consacré aux potagers a été entièrement repensé cette année en raison des travaux de construction du pavillon d'accueil. Un jardin vertical a notamment été aménagé sur une section de la palissade de chantier.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/jardins.



Les visiteurs ont pu découvrir plus de **130 variétés de légumes**, de **fines herbes**, de **plantes comestibles**, de **petits fruits** et d'**arbres fruitiers**, cultivés selon les principes de l'agriculture biologique. Encore cette année, les récoltes des jardins ont été mises en valeur dans les plats préparés par les chefs du restaurant Le Parlementaire. Les visiteurs ont également pu faire la cueillette dans trois sections du potager en rangées.

Ces aménagements ont été réalisés en association avec l'Université Laval et les Urbainculteurs.

Les abeilles de l'Assemblée nationale

Plus de **100 000 abeilles** se sont mises à l'œuvre sur le toit de l'édifice Jean-Antoine-Panet pour produire le miel de l'Assemblée nationale, en collaboration avec la Miellerie de Champlain. Avec leurs multiples variétés de fleurs, les jardins du parlement constituent un garde-manger de choix dans lequel les ouvrières ont eu l'occasion de butiner. Une centaine de litres ont été récoltés cette année, dont une partie sert à agrémenter les plats des restaurants de l'Assemblée nationale.



La Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale répond aux besoins documentaires et de recherche des parlementaires et du personnel administratif de l'Assemblée en fournissant de l'information, des documents et des analyses fiables et impartiales. Pour ce faire, elle met à leur disposition des services de référence, de recherche, d'indexation, d'archives, de traitement et de gestion documentaire.



Pour en savoir plus sur ses **clientèles** et ses **services**, n'hésitez pas à consulter le site Web de la Bibliothèque au www.bibliotheque.assnat.qc.ca.

Quelques statistiques de la Bibliothèque

UN APPUI AU TRAVAIL DES PARLEMENTAIRES

6 000 +
demandes
d'information et
de recherche

6 500 +
prêts de
documents

200 +
travaux
effectués par
le Service de
la recherche

16 500 +
pages des débats
parlementaires
indexées

UNE BIBLIOTHÈQUE VIVANTE, OUVERTE ET BRANCHÉE

9 500 +
visiteurs ou
usagers à la
Bibliothèque

1,5 million
de pages Web consultées à
partir du catalogue ou des
guides thématiques

70 000 +
consultations
de l'index Web
du *Journal des*
débats

150
activités telles que des
conférences-midi, des visites
commentées et guidées ou
des lancements de livres

DES COLLECTIONS À DÉCOUVRIR

2,3 millions
de documents
répartis dans
différentes collections

13 000 +
nouveaux
documents
traités

195 000 +
pages
numérisées

6 documents
de la collection de
livres rares et précieux
restaurés

80 000 +
dossiers de
documents
administratifs

6 000 +
objets
patrimoniaux

63
fonds et
collections
d'archives

73 000 +
heures d'enregistrement
audiovisuel et sonore de
travaux parlementaires

Ses grands chantiers

Gestion intégrée des documents

Afin d'assurer une protection et une pérennité de la mémoire institutionnelle, la Bibliothèque s'est dotée d'une solution logicielle pour gérer les documents administratifs, les archives et les objets patrimoniaux de l'Assemblée nationale. **La gestion intégrée des documents** a pour objectif de mettre en place un système répondant aux besoins institutionnels de gestion documentaire. La gestion des documents et des objets devient ainsi plus efficace, rationnelle et sécuritaire.

Nouveau site Web

En lien avec l'objectif du plan d'action 2013-2016 *Mieux gérer l'information et la rendre plus accessible*, la Bibliothèque a travaillé à la conception d'un **nouveau site Web** incluant de toutes nouvelles sections telles que Services, Collections ou Activités. La fonction *Chercher* met aussi en valeur les différents outils de recherche mis à la disposition des clientèles prioritaires de la Bibliothèque ainsi que des chercheurs et des citoyens.

La transmission du savoir politique et parlementaire du Québec

Ses publications

Cinq lectures pour comprendre

La nouvelle série bimensuelle, *Cinq lectures pour comprendre...* suggère une sélection de documents accompagnés de leur résumé et traitant de sujets captivants et incontournables. Ces livres, essais et articles sont généralement disponibles à la Bibliothèque ou en ligne. **Sept numéros** ont été publiés en 2016-2017



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/618-cinq-lectures-pour-comprendre.

Les guides thématiques

Disponibles en ligne et mis à jour, les **guides thématiques** traitent différents sujets, notamment *Les documents politiques et parlementaires du Québec*, *L'étude des crédits budgétaires produits par les ministères et organismes* ou encore *Le Code civil du Québec : du Bas-Canada à aujourd'hui*. De plus, la bibliographie sur le parlementarisme au Québec est un autre outil consultable en ligne et constitue, à ce jour, la source d'information la plus complète sur le travail parlementaire québécois.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides.



Le Bulletin de la Bibliothèque

Le *Bulletin de la Bibliothèque* contribue à la diffusion des connaissances sur les institutions et le parlementarisme québécois, et leur évolution. La publication compte non seulement sur des collaborateurs de l'Assemblée nationale, mais aussi sur des auteurs issus de différents milieux.



Pour accéder au dernier numéro, rendez-vous au www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/1797-bulletin-de-la-bibliotheque.

L'Encyclopédie du parlementarisme québécois

Dans le domaine de la recherche historique et institutionnelle, le projet Encyclopédie du parlementarisme québécois, disponible en ligne dans le site Web, s'est enrichi à un rythme soutenu. Cet ouvrage vise à organiser et à diffuser la somme des connaissances sur le parlementarisme acquises au fil du temps. Environ **625 termes** composent le corps de cette encyclopédie. Au cours de l'année 2016-2017, **22 entrées** ont été mises en ligne.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/index.html.

Ses activités publiques

Les conférences

Cinq conférences-midi aux thèmes variés se sont tenues à la Bibliothèque.



Pour visionner les conférences, rendez-vous dans le site Internet de la Bibliothèque à la section Conférences au www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/548-conferences.

Les expositions

Trois expositions se sont tenues à l'Assemblée nationale au cours de la dernière année. Au parlement, l'exposition **Histoires de députés**, présentée depuis 2014, explique les rôles et les responsabilités ainsi que le quotidien des parlementaires du Québec. À la Bibliothèque, l'exposition **Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale** s'est poursuivie jusqu'en septembre 2016. Par la suite, **Les trésors de la Bibliothèque** se sont déployés dans les vitrines de la Bibliothèque mettant en valeur des objets hors du commun et quelques-uns des plus beaux livres, rares et anciens, provenant des différentes collections patrimoniales. **Plus de 150 visiteurs** ont participé aux visites commentées offertes par la Bibliothèque. En outre, la Bibliothèque crée des expositions virtuelles qui agissent comme complément aux expositions traditionnelles.



Vous pouvez consulter en ligne l'exposition virtuelle Les trésors de la bibliothèque au www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/546-expositions.



Les Prix du livre politique 2016

L'Assemblée nationale a souligné pour une **14^e année** consécutive la richesse de la littérature politique et le talent des auteurs qui excellent dans ce genre. C'est sur la Scène des rendez-vous littéraires du Salon international du livre de Québec que le vice-président de l'Assemblée nationale, M. François Gendron, a décerné les Prix du livre politique, le 14 avril 2016.



Martine Tremblay a remporté le **Prix de la présidence de l'Assemblée nationale** pour son livre *La rébellion tranquille : une histoire du Bloc québécois (1990-2011)*. De gauche à droite : le vice-président, François Gendron, les finalistes Claude Cardinal et Guillaume Lamy, la lauréate, Martine Tremblay, et le directeur général des Publications de l'Université de Montréal, Patrick Poirier.

Jules Racine St-Jacques a gagné le **Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant** dans la catégorie Thèses de doctorat et le **Prix Ministère des Relations internationales du Québec/Ministère des Affaires étrangères et du développement international de France** pour sa thèse *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*.

Enfin, le **Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant**, catégorie Mémoires de maîtrise, a été remis à **Lauréanne Daneau** pour son mémoire *La régionalisation de l'immigration au Québec : le débat public entre le gouvernement et la société civile à l'origine de la politique, 1987-2000*.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/549-prix-du-livre-politique.

Des citoyens honorés à l'Assemblée

La Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale

La Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale du Québec est une distinction attribuée par le président. Elle est décernée à des personnalités de différents horizons qui, par leur carrière, leurs travaux ou leur engagement, méritent la reconnaissance de l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale et de la société québécoise.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a remis la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale à **9 personnalités québécoises** qui ont marqué le Québec dans leur domaine d'activité respectif. Le président a salué leur contribution remarquable à la société, leur engagement et leur dévouement ainsi que leur participation active à la promotion et au développement du Québec dans toutes ses sphères d'influence.

Ces médailles ont été remises lors de deux cérémonies distinctes.

Le 10 mai 2016 (par ordre alphabétique)

- Madame Arlette Cousture
- Monsieur Oliver Jones
- Monsieur Pierre Lapointe
- Madame Lise Watier





Les 14 et 15 novembre 2016 (par ordre alphabétique)

- Madame Sylvie Bernier
- Madame Denise Filiatrault
- Madame Marie Laberge
- Monsieur Pierre Nadeau (14 novembre)
- Monsieur Jasmin Roy



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/medailles-assemblee.

L'Assemblée, fière partenaire de saines habitudes de vie

L'équipe de hockey féminin des Carabins de l'Université de Montréal honorée

Le 25 mai 2016, le président, M. Jacques Chagnon, accompagné de parlementaires, dont le premier ministre, M. Philippe Couillard, a reçu officiellement l'équipe de hockey féminin des Carabins de l'Université de Montréal. Les joueuses des Carabins ont remporté leur deuxième championnat national en défaisant les Thunderbirds de l'Université de la Colombie-Britannique par la marque convaincante de 8 à 0.

Le président a souligné l'excellence de leur performance et le modèle qu'elles représentent pour les plus jeunes qui aspirent un jour à suivre leurs traces et à réussir une carrière d'athlète tout en brillant dans leurs études universitaires.



Le Défi des cubes énergie 2016

Le président, M. Jacques Chagnon, a accueilli une fois de plus le 7 juin 2016 le Grand défi Pierre Lavoie. À cette occasion, les noms des écoles gagnantes du défi des cubes énergie ont été dévoilés en présence de députés et d'élèves du primaire.

L'Assemblée nationale est heureuse de s'associer au Grand défi Pierre Lavoie, le plus grand événement santé organisé au Québec, dont la mission vise à encourager les Québécois à adopter de saines habitudes de vie sur une base régulière pour que celles-ci deviennent un exemple pour les générations de demain.



Les grands honneurs pour trois équipes du Rouge et Or de l'Université Laval

Le 22 février 2017, le président, M. Jacques Chagnon, a rendu hommage à trois équipes victorieuses du Rouge et Or de l'Université Laval en 2016. Il s'agit de l'équipe masculine de cross-country, de l'équipe féminine de soccer et du club de football. Le président n'a pas manqué de souligner leur savoir-faire, leur détermination et leur courage. En remportant les grands honneurs, les trois équipes sportives de l'Université Laval ont signé un exploit unique et mémorable.



Un hommage au fondeur de Saint-Ferréol-les-Neiges, Alex Harvey

Le 29 mars 2017, le président, de concert avec d'autres parlementaires, a rendu hommage à Alex Harvey. Le fondeur a accédé, en mars 2017, aux plus hautes marches du podium en devenant champion du monde du 50 km, style libre; une épreuve disputée à Lahti, en Finlande. Cet exploit l'a propulsé dans le groupe de tête des meilleurs fondeurs au monde. Le président a également salué le parcours exceptionnel de cet athlète de haut niveau.



La mission éducative de l'Assemblée

L'Assemblée nationale du Québec a mis sur pied un éventail d'activités éducatives pour sensibiliser les citoyens du Québec, et plus particulièrement les jeunes, à l'importance de contribuer à la vitalité de notre démocratie. L'Assemblée veut ainsi mieux faire connaître les institutions parlementaires québécoises. La **Fondation Jean-Charles-Bonenfant** participe activement à la réalisation des activités suivantes :

- Des simulations parlementaires destinées à un public de tous âges;
- Un jeu-questionnaire sur différentes facettes de la démocratie;
- Un stage d'immersion démocratique;
- Des publications à caractère éducatif et des outils pédagogiques pour les enseignants.

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant

SAVIEZ-VOUS QUE...

Chaque année, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant propose cinq stages de dix mois aux étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise, lesquels sont assortis de bourses de 21 000 \$. Au cours de leur stage, les cinq candidats choisis se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, chaque stagiaire est jumelé tour à tour à un député ministériel et à un député de l'opposition. Les cinq jeunes participent aussi à une mission d'exploration à l'étranger et échangent avec leurs homologues du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Parallèlement à ces activités, ils doivent rédiger un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie.



Le dernier exercice financier a été marqué par la fin des stages 2015-2016 des boursiers, en juin. Celle-ci a été soulignée par une cérémonie officielle et le dépôt des essais rédigés par **Joëlle Boucher-Kirouac**, **Sophie Jacques-Barma**, **Katéri Lalancette** et **Julien Mc Donald-Guimond**.

En septembre 2016, les **nouveaux stagiaires Gabriel Arruda**, **Alexis Aubry**, **Geoffroy Boucher**, **Ariane Godbout** et **Julie Martel** ont été accueillis. Leur

stage leur a permis de joindre les rangs de l'équipe des programmes éducatifs dans la réalisation des simulations parlementaires, de travailler de près avec leurs deux députés de jumelage et de réaliser des missions d'études à Toronto, à Ottawa, en Lituanie, en Lettonie et en Estonie.

Leurs nombreux apprentissages seront partagés avec toute la société, puisque leur rapport de mission, *Les pays baltes aux frontières de la démocratie*, et leurs essais individuels seront déposés et rendus publics en juillet 2017.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.fondationbonenfant.qc.ca.

Renforcement de la démocratie scolaire avec Vox populi

Ce renforcement a été possible grâce à la **collaboration** avec le **Directeur général des élections** et la **Fondation Jean-Charles-Bonenfant**.

Dynamique, inspirant, adapté à la réalité des élèves de niveaux primaire et secondaire, ce programme a, dès sa première année d'existence, conquis plus de **200 écoles**. Les formations offertes partout au Québec par l'Assemblée nationale et le Directeur général des élections ont permis le renforcement de la démocratie scolaire. Valorisant l'acquisition et l'apprentissage des valeurs démocratiques, notamment au moyen du processus électoral, Vox populi permet aux élèves, entre autres, d'en connaître davantage sur la démocratie, les rôles du député, la gestion de projets et les habiletés communicationnelles. Le programme Vox populi propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un mode de fonctionnement des conseils d'élèves, qui encourage leur participation à la prise de décisions touchant la vie de leur école.

En mai 2016, les projets des conseils d'élèves illustrant le mieux l'atteinte de ces objectifs pédagogiques ont été récompensés.

Pour la deuxième année du programme, lancée en août 2016, Vox populi a proposé des outils pédagogiques améliorés, des formations encore mieux adaptées à la réalité scolaire. En date du 31 mars 2017, **111 formations** ont été données partout au Québec.

Des écoles récompensées

En mai 2016, les écoles inscrites ont été invitées à soumettre un projet réalisé par leur conseil d'élèves. Un comité de sélection a choisi, selon des critères reflétant les valeurs du programme, les **6 projets** illustrant le mieux l'application des principes de la démocratie et l'implication scolaire. **Trois écoles primaires** et **trois écoles secondaires** ont ainsi été récompensées lors d'une cérémonie officielle à l'Assemblée nationale. L'excellence de leurs projets leur a valu une **bourse de 500 \$**, remise par M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale et de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, et par M. Pierre Reid, directeur général des élections.

NIVEAU PRIMAIRE	NIVEAU SECONDAIRE
École Bourgeoys-Champagnat (Soirée cinéma)	École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (Café Crok'Dedans)
École Wahta' (La foire des différences)	Académie Ste-Thérèse (Compostage : la porte est ouverte pour une école verte!)
École Sainte-Martine (Semons des semeurs en 2016!)	École secondaire Saint-Luc (Semaine du civisme)



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.paricilademocratie.com.

La démocratie : pourquoi et pour qui?

La Tournée de la présidence s'invite dans les écoles



La complémentarité des programmes éducatifs a atteint un nouveau sommet, en 2016-2017, avec **l'amélioration du programme de Tournée de la présidence**. Les jeunes et les moins jeunes ont, depuis de nombreuses années, accès aux outils pédagogiques et aux simulations parlementaires de l'Assemblée nationale. L'apprentissage est approfondi grâce à la visite d'un membre de la présidence, jusqu'ici dans les écoles secondaires. Depuis l'hiver 2016, la proposition de services tripartites (matériel scolaire, simulations au parlement et rencontre de la présidence dans l'école) atteint maintenant toutes les écoles, qu'elles soient de niveau primaire ou secondaire.

La **Tournée de la présidence** est une façon originale d'initier les élèves à la démocratie, au rôle de la présidence de l'Assemblée nationale et des députés, tout en les sensibilisant à l'importance de leur implication dans leur milieu. *La démocratie : pourquoi et pour qui?* crée des échanges francs entre la présidence et les jeunes. Elle permet aussi la tenue d'activités symboliques ou protocolaires telles que l'assermentation de députés élus et la sanction de projets de loi adoptés par les conseils d'élèves.

La **Tournée de la présidence** dans les établissements d'enseignement secondaire a fait l'expérience d'élargir son rayonnement. Les visites pilotes réalisées à l'hiver 2016 dans des écoles primaires se sont révélées concluantes. Le contenu et la formule de l'activité tant au primaire qu'au secondaire ont été adaptés pour atteindre des meilleurs résultats éducatifs. Ce sont aujourd'hui toutes les écoles primaires et secondaires qui sont invitées à rencontrer un membre de la présidence pour échanger sur différents thèmes liés à la démocratie.

Les simulations parlementaires



La mission éducative de l'Assemblée nationale se déploie au moyen de différents axes. La production de matériel pédagogique et d'outils au service des professeurs dans leur classe est fondamentale. En parallèle et de manière complémentaire, la **simulation parlementaire** permet de **concrétiser les notions, d'approfondir les apprentissages**, de **favoriser l'implication citoyenne** et de **défier les compétences acquises en classe**. Depuis **25 ans**, l'Assemblée nationale accueille chaque

année des **élèves et étudiants de tout niveau scolaire** pour leur faire vivre une expérience unique : celle de siéger à l'Assemblée et en commission parlementaire pour débattre, chercher des compromis, adopter des lois et vivre ainsi toutes les étapes du processus législatif québécois.

Le 20^e Parlement écolier

Le Parlement écolier est une activité destinée aux **élèves de 6^e année**. Chaque classe participant à cette simulation parlementaire rédige un texte de loi et se choisit un représentant. Les écoliers élus passent une journée à l'Assemblée nationale pour expérimenter les différentes étapes de l'adoption d'un projet de loi, tant à l'Assemblée qu'en commission parlementaire. Ils acquièrent ainsi, au-delà des connaissances sur le parlementarisme, des qualités personnelles et une expérience concrète de l'implication citoyenne.



Date : 6 mai 2016

Public cible : Élèves de **6^e année du primaire**

Nombre de participants : **93 élèves** et **34 enseignants** accompagnateurs

Titre des trois projets de loi étudiés :

1. Loi sur la culture maraîchère
2. Loi sur l'enseignement des premiers soins au primaire
3. Loi obligeant tout élève du troisième cycle du primaire à pratiquer un sport intrascolaire deux fois par semaine

Les projets de loi 1 et 2 ont été adoptés.

Le 15^e Parlement des jeunes

Pendant **2 jours**, les participants à cette simulation parlementaire présentent des projets de loi sur des sujets qui les préoccupent et en débattent. Ils **vivent** ainsi **concrètement** le **travail des députés** tout en se **familiarisant** avec le **fonctionnement de l'Assemblée nationale**. Cette année, une commission parlementaire s'est penchée sur les enjeux liés au problème des commotions cérébrales chez les jeunes sportifs. Les membres de cette commission, responsables du mandat d'initiative, ont discuté, entre autres, des conséquences de ce traumatisme et des solutions qui peuvent y être apportées avant de rédiger leur rapport.



Date : 25 au 27 janvier 2017

Public cible : Élèves de **3^e** et **4^e** secondaire

Nombre de participants : **136 élèves** et **44 enseignants** accompagnateurs

Nombre d'écoles représentées : **39**

Titre des trois projets de loi étudiés :

1. Loi visant la mise en place de mesures ayant pour but une meilleure intégration des immigrants dans les écoles secondaires du Québec
2. Loi sur la bonification financière des études professionnelles ou collégiales
3. Loi sur la promotion des produits santé

Le projet de loi **1 à été adopté.**

Le 25^e Forum étudiant



Le Forum 2016 a pris des airs de fête, soulignant de belle façon **25 ans de succès**. Une **cérémonie officielle, honorant les collègues participants** depuis le début et **deux professeurs** impliqués de manière exceptionnelle, ainsi que la **simulation d'un gouvernement minoritaire** (une première!) ont été particulièrement appréciées des participants.

Les participants au Forum étudiant approfondissent leurs connaissances sur la procédure parlementaire, le processus législatif et le fonctionnement d'un État démocratique. Certains étudiants participent à cette activité en tant qu'attachés de presse ou journalistes. Deux journaux, *Vox Populi* et *Respublica*, sont publiés tous les jours durant le Forum.

Le **Forum étudiant** accueille, en outre, **depuis 4 ans**, des étudiants en droit de l'Université Laval intéressés par la **rédaction législative** et le **processus parlementaire d'étude des projets de loi**. **Trois étudiants** ont endossé la fonction de légiste lors de la **25^e législature**. Encadrés par une légiste de l'Assemblée ainsi que par M^e Lucie Lauzière, professeure et présidente du Comité directeur de la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon de l'Université Laval, ces étudiants ont contribué à l'élaboration de trois projets de loi étudiés par les participants de cette simulation parlementaire.

Date : 9 au 13 janvier 2017

Public cible : étudiants du **collégial**

Nombre de participants : **146 étudiants** et **47 accompagnateurs**

Nombre de cégeps représentés : **26**

Titre des trois projets de loi étudiés :

1. Loi visant l'accroissement de la natalité et une valorisation des valeurs familiales
2. Loi visant l'amélioration de l'intégration des immigrants au Québec
3. Loi rendant universel le don d'organes et de tissus

Ces 3 projets de loi ont été adoptés.

Le Parlement jeunesse et le Parlement étudiant du Québec

En plus de ses propres simulations parlementaires, l'Assemblée nationale offre un soutien logistique à deux simulations destinées aux **jeunes de 18 à 25 ans**.

Le Parlement jeunesse du Québec, organisé par l'Association québécoise des jeunes parlementaires inc.

Le 67^e Parlement jeunesse, qui a eu lieu du 26 au 30 décembre 2016, a réuni **99 participants**.

Le Parlement étudiant du Québec, organisé par l'Assemblée parlementaire des étudiants du Québec inc.

Le 31^e Parlement étudiant a attiré, du 2 au 6 janvier 2017, **147 participants**. Chaque année, ces activités permettent aux jeunes de s'initier au processus législatif et parlementaire.

Le Tournoi jeunes démocrates

Le Tournoi jeunes démocrates est un jeu-questionnaire qui invite les concurrents à mesurer leurs connaissances sur l'évolution de la démocratie, de la Grèce antique à nos jours, et sur l'histoire politique du Québec.

Date : 8 au 10 avril 2016

Public cible : jeunes de **4^e** et **5^e secondaire** et du **collégial**

Nombre de participants : **194**, dont **71 filles** et **123 garçons** venant de **27 écoles**

Par ici la démocratie : un site Internet pour les jeunes

Pendant les mois scolaires, le site Internet a reçu en moyenne **8 000 visites** mensuellement et, en date du 31 mars 2017, il comptait **1 000 abonnés**.

Par ici la démocratie est le **site Internet jeunesse de l'Assemblée nationale**. Il pose un regard nouveau et original sur nos institutions parlementaires tout en permettant de favoriser la compréhension du rôle fondamental d'un parlement au sein d'une société. Inauguré à l'été 2014, cet espace éducatif offre du contenu vulgarisé et rigoureux, nécessaire au développement de la pensée critique et à la compréhension des fondements de la société québécoise.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.paricilademocratie.com.

Le programme de pages étudiants

Créé en 2009, en collaboration avec l'Université Laval, le programme de pages étudiants à l'Assemblée nationale permet à **14 étudiants de premier cycle** d'acquérir une expérience de travail enrichissante et de se familiariser avec les institutions parlementaires québécoises. D'abord offert aux étudiants de l'Université Laval, le stage est désormais accessible aux étudiants d'autres universités québécoises. **Neuf jeunes femmes** et **cinq jeunes hommes** ont été retenus pour l'année 2016-2017, dont un étudiant venant d'une université montréalaise. Ce dernier peut vivre cette expérience unique grâce au Programme d'échange interuniversitaire du Bureau de coopération interuniversitaire. Les pages étudiants sont entrés en fonction à la fin du mois d'août 2016 et ont été initiés à leurs tâches auprès des parlementaires sous la supervision du responsable des pages et sergent d'armes adjoint. Les stagiaires sont rémunérés sur une base de 10 à 15 heures par semaine en moyenne et ils doivent effectuer un projet de recherche reconnu par l'Université Laval. Le **stage pratique** et la **recherche dirigée** conduisent à **l'obtention de 6 crédits du programme de baccalauréat** auquel ils sont inscrits.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.paricilademocratie.com/participer/983-programme-des-pages.

La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

Lancée en novembre 2007, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires est issue d'un partenariat entre l'Assemblée nationale et l'Université Laval. L'Assemblée nationale française, le Directeur général des élections, le Vérificateur général, le Protecteur du citoyen, le Commissaire au lobbying ainsi que la maison de sondage CROP sont également des partenaires de la Chaire.

Le colloque sur le thème des parlements dans l'environnement international

Le 1^{er} mars 2017, la Chaire a organisé, à la Salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale, son colloque bisannuel sur le thème **les parlements dans l'environnement international**. Des parlementaires, anciens ou en fonction, des experts universitaires et des praticiens des relations et de la coopération internationales étaient réunis pour une rare occasion afin de jeter un regard critique sur les différentes formes de relations internationales que les pouvoirs législatifs du Québec et d'ailleurs développent et entretiennent.

Les **20 ans** de la Confédération parlementaire des Amériques et le **50^e anniversaire** de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (**2 organisations interparlementaires** dans lesquelles l'engagement de l'Assemblée nationale du Québec et de ses parlementaires est majeur) ont été soulignés lors de cet événement qui a permis aux participants de discuter des retombées de la diplomatie parlementaire et de la contribution des parlements au renforcement institutionnel de la démocratie.

Activité reconnaissance

Lors d'une cérémonie tenue le jeudi 8 décembre 2016, le **président** de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a reçu les **partenaires** de même que les **4 boursiers** 2016-2017 de la Chaire. Ces derniers se voyaient alors récompensés pour leurs travaux de recherche en lien avec la démocratie et les institutions parlementaires.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.democratie.chaire.ulaval.ca.

Le Programme jeunes explorateurs d'un jour

Pour une troisième année consécutive, l'équipe du *Journal des débats* a accueilli, le 21 avril 2016, **2 étudiantes** de **2 écoles secondaires** différentes qui souhaitaient **découvrir** le **métier d'éditeur**.

Elles ont été jumelées, le temps de cette journée, avec **2 éditeurs** cumulant plusieurs années de service au *Journal des débats* afin d'en connaître davantage sur les particularités du travail. Elles ont visité les bureaux du *Journal des débats*, rencontré les membres de l'équipe pour chacune des étapes de production, assisté à la période de questions, visité la Bibliothèque ainsi que la Tribune de la presse et participé à un dîner au restaurant Le Parlementaire en compagnie de plusieurs employés du *Journal des débats*. Elles ont également eu l'occasion d'éditer de courts extraits de différents débats.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.jeunes-explorateurs.org.

La formation sur le parlementarisme et le droit parlementaire



L'Assemblée nationale participe activement à l'offre de cours de l'Université Laval. Elle contribue ainsi à **diffuser** et à **améliorer les connaissances sur le parlementarisme et le droit parlementaire** auprès d'une clientèle composée principalement d'étudiants universitaires, mais aussi de chercheurs, de parlementaires et de fonctionnaires. Elle offre depuis **13 ans le cours** *Droit et procédure parlementaires* aux étudiants inscrits aux programmes de baccalauréat en droit, en science politique, en affaires publiques et en relations internationales. Les étudiants y acquièrent notamment des connaissances sur la **procédure parlementaire**, les **privilèges parlementaires** et le **fonctionnement des travaux** de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires. L'Assemblée a aussi contribué à la création du **cours à distance** *Parlementarisme comparé Québec-France*, en collaboration avec l'Assemblée nationale française et la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval. Ce cours, offert pour une **4^e année** à l'**Université Laval**, permet de s'initier au fonctionnement des assemblées québécoise et française dans une perspective comparative.

En 2016-2017, ce sont **33 étudiants** qui ont pu bénéficier de cet enseignement.

Une formation adaptée

Diverses formations sont offertes pour faire connaître et comprendre l'institution et le travail des députés aux citoyens, en conformité avec la mission de l'Assemblée d'offrir des services aux députés en appui à leurs rôles de législateur et de contrôleur de l'activité gouvernementale.

Cette année, **28 personnes**, dont de nouveaux députés, des employés de l'Assemblée nationale et des étudiants universitaires, ont pu bénéficier de plus de **20 heures de formations** adaptées à leurs besoins.

Une Assemblée branchée

Les médias sociaux : une fenêtre en temps réel sur la vie institutionnelle et parlementaire

Depuis une vingtaine d'années, l'Assemblée nationale ne cesse de s'adapter aux technologies des communications pour mieux faire connaître ses travaux et ses activités, à la fois au grand public et à des clientèles plus spécialisées. Elle continue de se rapprocher des citoyens et trouve de nouvelles façons de les inciter à participer à la vie démocratique. En 2011, pour parfaire son offre, l'Assemblée nationale a choisi d'être présente et active sur les médias sociaux. **Facebook**, **Twitter** et **YouTube** occupent maintenant une place de choix parmi ses canaux de communication : un **outil supplémentaire de participation à la vie démocratique du Québec**. Administrés par des professionnels, ses comptes Facebook, Twitter et YouTube partagent de l'actualité neutre sur l'institution, liée au travail parlementaire et aux activités institutionnelles.

Portrait des médias sociaux au 31 mars 2017



FACEBOOK :
un canal officiel
et des canaux
spécialisés

AN du Québec
(page officielle)
(± **8 000** abonnés)

**Fondation
Jean-Charles-Bonenfant
Programme de stages**
(**1 000** abonnés)

**Archives et
histoire de l'AN**
(**3 590** abonnés)

**Espace jeunesse
de l'AN du Québec**
(± **2 500** abonnés)



TWITTER :
un compte officiel
et des comptes
spécialisés

@AssnatQc
(± **10 000** abonnés)

@BiblioAssnat
(**3 600** abonnés)

@CommParlQc
(**3 747** abonnés)



CHAÎNE YOUTUBE :
pour contourner un
problème d'affichage avec
le site Web assnat.qc.ca

QuebecAssnat



PAGE GOOGLE + :
pour améliorer le référen-
cement des activités de l'AN
dans Google

AssnatQuebec



LINKEDIN :
pour permettre aux
employés de s'y identifier

AssnatQuebec



HYSTORYPIN :
pour faire connaître les
archives de l'Assemblée
(**1 718** consultations)



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/mediassociaux.

Le Service aux courriéristes parlementaires et les médias en 9 points

1. Le Service a transmis **3 688 communiqués** et **invitations aux membres** de la **Tribune de la presse**.
2. Près de **3 244 appels** ont transité par le service de téléphonie de la Tribune. Un service d'appel de « vive voix » (radiomessagerie) est aussi offert pour la transmission de convocations de dernière minute au parlement. Ce service est utilisé plusieurs fois par jour en période de travaux parlementaires.
3. Le Service a produit **887 accréditations** temporaires pour **68 médias**.
4. Sa clientèle principale : **60 personnes** (journalistes, caméramans, chercheurs, réalisateurs, photographes), tous membres de la Tribune de la presse, issus de **14 médias**.
5. Le Service offre à la Tribune de la presse des services d'accueil, de documentation, d'information, de recherche, de messagerie, de téléphonie et de liaison avec les divers groupes ou intervenants qui gravitent autour de l'institution (ailes parlementaires, élus, intervenants gouvernementaux ou de la société civile).
6. Le Service travaille en étroite collaboration avec toutes les directions de l'institution afin de répondre aux besoins de sa clientèle (Bibliothèque, gestion immobilière, protocole, sécurité, etc.).
7. Tous les documents déposés en Chambre et en commission parlementaire sont répertoriés et distribués en version papier ou de manière virtuelle, en fonction des besoins des membres de la Tribune de la presse. Il existe près d'une trentaine de listes, révisées avant chaque début de session.
8. Le Service assure la coordination des besoins techniques des médias à l'occasion d'événements spéciaux au parlement.
9. Le Service a mis sur pied un nouveau système d'accréditation où sont répertoriés près de **350 médias**.



Pour en connaître davantage au sujet de la Tribune de la presse, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/tribune.

Les projets de l'équipe informatique et du Web

Refonte du moteur de recherche

L'Assemblée nationale a modifié son moteur de recherche afin de bonifier les fonctionnalités qui y sont associées et le classement des résultats. Le site Web de l'Assemblée nationale comptant plus de **170 000 pages**, il était impératif de simplifier la consultation des pages pour les nombreux visiteurs.

Site Web Greffier

L'Assemblée nationale a réalisé le site Web *Greffier* dont le design est adapté pour la tablette. Ce dernier est destiné aux députés, au personnel politique, à certaines personnes du personnel administratif (Bibliothèque, Service du Journal des débats) ainsi qu'à certaines personnes externes (juristes des ministères ou organismes). Son principal objectif est de rendre accessibles à ces utilisateurs des documents liés aux travaux des commissions et de les soutenir dans leurs tâches. Depuis sa mise en ligne au printemps 2016, le site Web a reçu plus de **14 500 visites**.

Une section consacrée au Cercle des femmes parlementaires

Le Cercle des femmes parlementaires a maintenant sa propre section dans le site Web de l'Assemblée nationale. Les internautes peuvent ainsi rester à l'affût des rencontres, des colloques et des conférences à l'intérieur desquels les femmes parlementaires échangent sur des questions d'intérêt commun.



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/cerclefemmes.

Statistiques d'achalandage du site Web de l'Assemblée nationale

	VISITES
Avril 2016	365 046
Mai	260 023
Juin	170 122
Juillet	108 776
Août	144 987
Septembre	187 551
Octobre	207 197
Novembre	212 019
Décembre	151 737
Janvier 2017	139 821
Février	276 523
Mars	207 181
Total	2 430 983

Le Service de la diffusion des débats

Le Service de la diffusion des débats rend accessibles au grand public les travaux parlementaires ainsi que les activités institutionnelles et éducatives tenues à l'Assemblée.

Captation télévisuelle et archivage des travaux et des activités

Plus de
1 500

séances de travaux parlementaires,
d'activités de presse ou
d'activités institutionnelles

Dont
561

activités de
presse

Archivage, service d'extraits des travaux et activités de l'Assemblée

Le Service de la télédiffusion des débats archive annuellement près de **2 000 heures** de travaux et d'activités institutionnelles dont il assure la conservation. Ces travaux et activités sont accessibles sur demande au bénéfice des députés et de l'ensemble de la population québécoise.

Cette année, **2 109 demandes** ont été traitées :

Députés et
leur personnel :
1 637

Personnel de
l'Assemblée
nationale :
312

Médias :
134

Entreprises
de production
audiovidéo :
10

Citoyens :
16



Pour en connaître davantage à ce sujet, rendez-vous au www.assnat.qc.ca/videos.

Les technologies de télédiffusion

À l'automne 2016, l'industrie de la câblodistribution québécoise a effectué un virage technologique complet vers le signal télévisuel en haute définition. Pour répondre aux nouvelles normes, le Service de la télédiffusion des débats a modernisé son parc technologique lié au service de câblodistribution interne.

L'ASSEMBLÉE ET L'ADMINISTRATION

Le Bureau de l'Assemblée nationale



Le Bureau de l'Assemblée nationale supervise et oriente l'administration de l'Assemblée. Il doit, entre autres, adopter le plan d'organisation administrative de l'Assemblée, approuver ses prévisions budgétaires et réglementer des domaines qui touchent de près les députés, notamment leurs allocations, leurs conditions de travail ainsi que celles des membres du personnel.

Sa composition

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU 31 MARS 2017

Président du Bureau : M. Jacques Chagnon

MEMBRES

Parti libéral du Québec (5)

M. Paul Busque (Beauce-Sud)
M. Jean-Denis Girard (Trois-Rivières)
M. Pierre Giguère (Saint-Maurice)
M. Jean Habel (Sainte-Rose)
M. Guy Hardy (Saint-François)

Parti québécois (3)

M. Guy Leclair (Beauharnois)
M. Sylvain Roy (Bonaventure)
M. Mathieu Traversy (Terrebonne)

Coalition avenir Québec (1)

M. Jean-François Roberge (Chambly)

MEMBRES SUPPLÉANTS

Parti libéral du Québec (5)

M. Stéphane Billette (Huntingdon)
M. Patrick Huot (Vanier-Les Rivières)
M. Michel Matte (Portneuf)
M^{me} Marie-Claude Nichols (Vaudreuil)
M. Guy Ouellette (Chomedey)

Parti québécois (3)

M^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
M. Dave Turcotte (Saint-Jean)
M. André Villeneuve (Berthier)

Coalition avenir Québec (1)

M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour)

La prise en charge des bureaux de circonscription des députés ministres

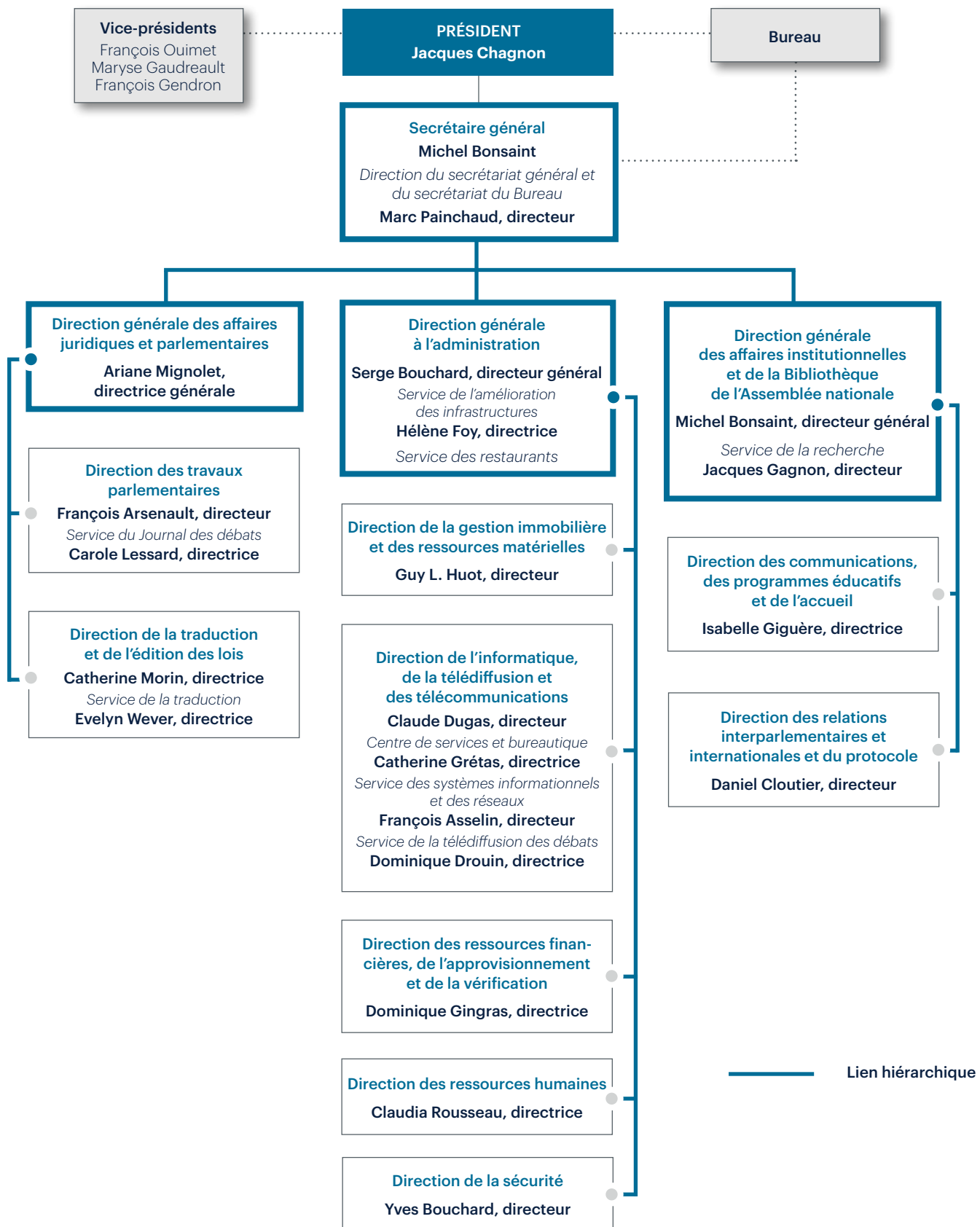
L'opération de prise en charge par l'Assemblée des bureaux de circonscription des ministres s'est terminée au cours de l'automne. L'Assemblée fournit maintenant à **chaque ministre** un **budget** pour le **paiement du loyer** et le **fonctionnement de son local de circonscription**, de **l'équipement informatique** et de **télécommunication**. Cette opération vise notamment à **assurer la continuité des services aux citoyens en diverses circonstances** (remaniement ministériel, élections générales, etc.) et à générer, à terme, des économies sur le plan des ressources humaines et budgétaires de l'Assemblée et des ministères.

L'Assemblée agit maintenant à titre de locataire de ces locaux. Elle assume le paiement du loyer à partir du budget de fonctionnement qu'elle met à la disposition des ministres et affecte diverses ressources nécessaires au bon fonctionnement de ces locaux en application des dispositions du Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien (Décision 1603 du 10 novembre 2011).

Les mois de janvier à mars 2016 ont été consacrés à la préparation des opérations de prise en charge par les unités administratives mises à contribution, telles la configuration des équipements à être déployés, la préparation des processus de dotation pour l'embauche du personnel nécessaire aux activités de prise en charge, la rédaction et la révision de nombreux documents comme les baux, les aide-mémoires et les documents d'information. De **nouveaux outils de communication** destinés à cette clientèle ont été développés, comme ce **site extranet** créé pour assurer le suivi des activités de déploiement. Cet outil, ayant pour but de faciliter la transition, met à la disposition des principaux intervenants de nombreuses informations reliées à l'offre de service des unités administratives de l'Assemblée.

En parallèle, **une première vague de déploiement** a été réalisée à l'occasion du remaniement ministériel de janvier 2016. La suite des opérations de prise en charge s'est finalement déroulée de mars à octobre 2016.

L'organigramme au 31 mars 2017



La masse salariale, les allocations et les dépenses des députés

MASSE SALARIALE DES DÉPUTÉS

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	12 931 703 \$
---	---------------

ALLOCATIONS

Allocations de dépense, de présence et allocations pour des activités politiques	3 293 875 \$
Allocations de transition (comprennent les allocations versées lors du départ d'un député)	439 202 \$
Déplacement de la circonscription électorale à l'hôtel du Parlement	1 003 754 \$
Logement à Québec ou en banlieue	1 594 867 \$
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	24 543 \$
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	6 772 721 \$

DÉPENSES

	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	14 378 418 \$	8 010 357 \$	22 388 775 \$
Frais de déplacement	475 855 \$	364 306 \$	840 161 \$
Services de recherche des partis politiques			2 794 523 \$

L'utilisation des crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2016-2017

	Crédits utilisés* (000 \$)
Secrétariat général	
Bureau du secrétaire général	1 035,2
Direction générale des affaires juridiques et parlementaires	
Direction générale des affaires juridiques et parlementaires	1 250,7
Direction des travaux parlementaires	3 444,3
Direction de la traduction et de l'édition des lois	514,7
	<u>5 209,7</u>
Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	
Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	4 857,6
Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole	3 233,4
Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil	3 335,8
	<u>11 426,8</u>
Direction générale à l'administration	
Direction générale à l'administration	368,0
Service des restaurants	1 613,5
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles	10 431,7
Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications	8 967,0
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	1 864,5
Direction des ressources humaines	10 396,3
Direction de la sécurité	5 471,8
	<u>39 112,8</u>
Total administratif	56 784,5
Services statutaires aux parlementaires	68 652,9
Dépenses occasionnées par le virement des surplus au compte des revenus autonomes	8 918,1
Crédits utilisés	134 355,5
Amortissement des immobilisations	5 416,8

* Les crédits utilisés comprennent les immobilisations, le traitement, le fonctionnement et les avances.

Les ressources humaines

Le Programme d'accueil des nouveaux employés du secteur administratif

La Direction des ressources humaines anime une séance d'accueil destinée à tous les nouveaux employés, réguliers et occasionnels, du secteur administratif. Cette rencontre permet, entre autres, de faciliter leur intégration à l'environnement de travail propre à l'Assemblée en plus de leur donner l'occasion de prendre connaissance des spécificités relatives à leurs conditions de travail. Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, **67 nouveaux employés** ont été accueillis.

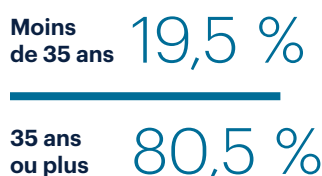
Dans le cadre du programme d'accueil, les nouveaux employés sont également invités à un café-rencontre avec le secrétaire général. Cette activité, qui se déroule sur un ton convivial et informel, donne ainsi l'occasion aux nouveaux employés de faire connaissance avec le secrétaire général et les directeurs généraux. Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, **71 nouveaux employés** ont participé au café-rencontre.

Les effectifs

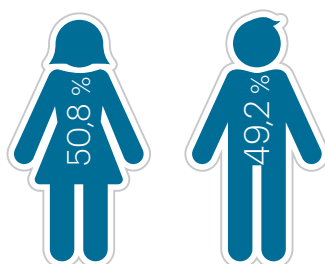
Au 31 mars 2017, le secteur administratif de l'Assemblée comptait **458 employés réguliers**, **184 employés occasionnels** et **23 étudiants et stagiaires**.

Par ailleurs, le secteur politique, composé de directeurs de cabinet, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien, regroupe quant à lui un total de **510 personnes**, et ce, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

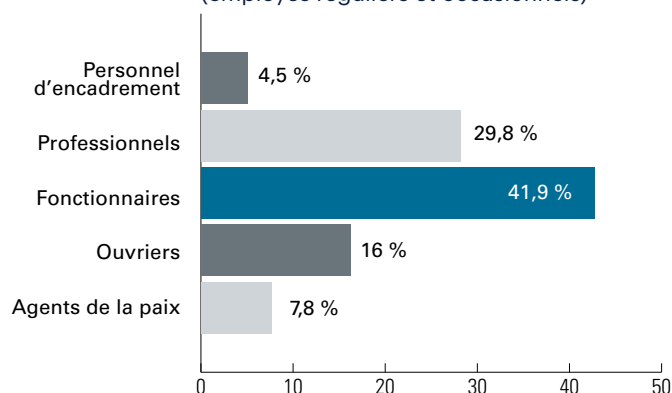
Effectifs du secteur administratif par tranches d'âge (employés réguliers et occasionnels)



Répartition par sexe (employés réguliers et occasionnels)



Statistiques sur la répartition des effectifs du secteur administratif par catégories d'emploi (employés réguliers et occasionnels)



Taux de représentativité des groupes cibles (employés réguliers et occasionnels)

Communautés culturelles	23	3,6 %
Anglophones	13	2 %
Autochtones	6	0,9 %
Handicapés	9	1,4 %
Total :	51	7,9 %

L'embauche d'étudiants et de stagiaires

Dans l'objectif de promouvoir l'institution comme employeur de choix et d'offrir à la relève une chance de vivre une expérience de travail unique au sein de l'Assemblée nationale, **20 stagiaires** et **23 étudiants** ont été accueillis au cours de la dernière année financière au sein des différentes directions. Bien que certains des stages offerts soient de courts stages exploratoires, la plupart de ces personnes représentent un bassin potentiel pour d'éventuels postes réguliers ou occasionnels à pourvoir.

La formation et le développement des compétences du personnel

Un des objectifs du *Plan stratégique de l'administration 2013-2017* de l'Assemblée nationale est de **favoriser le perfectionnement de ses employés** afin que ceux-ci soient à la fine pointe des connaissances dans leur secteur d'activité. Ainsi, le personnel a accès, tout au long de l'année, à des formations et à d'autres activités de développement pouvant répondre à leurs besoins liés à leur travail. Ces formations peuvent être regroupées selon différents champs d'études, notamment des formations spécialisées.

Par ailleurs, l'Assemblée déploie annuellement un Programme de formation continue en milieu de travail pour les employés membres du Barreau du Québec afin de permettre aux avocats à son emploi de respecter leur obligation de formation continue. Les activités de formation organisées à l'Assemblée sont également offertes aux membres du Barreau des cinq personnes désignées par l'Assemblée et des cabinets ministériels situés sur la colline Parlementaire. En 2016, **3 formations ont été offertes**, avec une moyenne de **31 participants par activité**.

Le programme de santé

L'Assemblée nationale se préoccupe de tous les aspects liés à la santé et à la sécurité des personnes dans son organisation, plus particulièrement aux volets reliés à la santé physique et mentale, à la sécurité et à la prévention dans les milieux de travail. En ce sens, diverses activités ont été organisées pour le personnel de l'Assemblée nationale.

- Campagne de vaccination (novembre 2016) : **148 personnes** ont été vaccinées.
- Promotion du **Défi J'arrête, j'y gagne!**
- **2 conférences** offertes dans le cadre du Programme d'aide aux employés sur les thèmes des proches aidants et de l'épuisement professionnel.

Depuis l'adoption de la *Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail*, le 4 juin 2015, différentes actions ont été déployées pour sensibiliser les députés, le personnel du secteur politique, les gestionnaires et le personnel de l'Assemblée à l'importance des principes véhiculés par la politique et les informer des avenues possibles pour obtenir du soutien en cas de besoin. Des séances d'information et de formation portant sur la prévention de l'incivilité, des conflits et des situations de harcèlement au travail ont été offertes aux députés ainsi qu'aux gestionnaires. Une campagne de sensibilisation est également en cours, laquelle inclut des manchettes informatives ainsi que des vidéos diffusées dans l'intranet de l'Assemblée.

Quinze employés de l'Assemblée nationale comptant 25 ans et plus de service dans la fonction publique ont été honorés

Le 1^{er} décembre 2016, une réception a eu lieu au restaurant le Parlementaire pour souligner le dévouement du **personnel** ayant travaillé **25 ans** et plus à l'Assemblée nationale ou dans la fonction publique. M^{mes} Lucie Bédard, Claire Dumais-Faber, Lucie Giasson, Annie Poisson, Catherine Vachon, MM. François Boulanger, François Bourassa, Mario Gagnon, Rolland Larochelle, Richard L'Héault, Paul Ouellet, Denis Perreault, Bruno Tremblay, Martin Sirois et Tien Hy Étienne Vu ont tous été honorés lors de cette occasion spéciale, et ce, en présence du président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, du secrétaire général, M. Michel Bonsaint, et de plusieurs autres invités.



De gauche à droite : M. Denis Perreault, M. Tien Hy Étienne Vu, M. Rolland Larochelle, M^{me} Lucie Bédard, M. François Boulanger, M. Michel Bonsaint (secrétaire général), M. Jacques Chagnon (président), M. Mario Gagnon, M^{me} Lucie Giasson, M. Bruno Tremblay, M^{me} Catherine Vachon, M. François Bourassa, M. Richard L'Héault.

La gestion immobilière et les ressources matérielles

La **Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles** conseille et fournit les services en matière de gestion des immeubles, d'aménagement, de conservation du patrimoine mobilier et immobilier ainsi que de ressources matérielles.

Chaque année, la direction...

- répond à plus **20 000 demandes** de messagerie, dont **8 000 sont prioritaires**;
- expédie **90 000 lettres et colis**;
- produit **6 millions d'impressions**;
- distribue **9 000 documents** parlementaires;
- recycle plus de **150 tonnes** métriques de matières résiduelles;
- répond à plus de **5 000 demandes** de service en matière de gestion immobilière;
- aménage les salles pour les **activités** se tenant au parlement;
- opère **5 immeubles** dont la superficie totalise **60 000 mètres carrés**;
- investit environ **4,0 M \$ en travaux** de conservation et de mise à niveau des immeubles;
- achète pour **1,9 M \$ d'énergie** sous toutes ses formes : électricité, vapeur, eau refroidie et gaz naturel;
- gère **15 baux** qui rapportent des loyers de **530 000 \$**.

Informatique, télédiffusion et télécommunications

La Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications fournit les services technologiques requis au personnel administratif et politique de l'Assemblée nationale. Elle exploite et entretient les systèmes qu'elle implante et elle applique la politique de sécurité informatique de l'Assemblée. Elle offre également au personnel du soutien et de la formation pour faciliter l'utilisation des équipements, des logiciels et des systèmes informatiques qu'elle fournit.

La Direction a participé à **la prise en charge des bureaux de circonscription des ministres**, un projet impliquant plusieurs directions qui avaient notamment pour objectifs d'améliorer la cohérence dans la prestation de services aux électeurs et de maintenir une continuité en cas de changement de statut d'un député.

Dans le cadre de ce projet, elle a...

- fourni des équipements informatiques, bureautiques et de télécommunication à une centaine de nouveaux utilisateurs dans **37 bureaux de circonscription**;
- déployé les équipements et les services requis à un rythme soutenu, équipant jusqu'à **3 bureaux** par semaine, afin de respecter les échéanciers prévus;
- trouvé et mis en œuvre des solutions satisfaisantes et sécuritaires pour répondre aux besoins informatiques des ministres qui doivent avoir accès aux réseaux de l'Assemblée et à ceux de leur ministère respectif.

Le Centre de services et bureautique de la **Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications** a pour mandat de soutenir le personnel dans son utilisation des équipements, des logiciels et des systèmes informatiques et de télécommunication.

Le Centre a notamment...

- répondu à plus de **12 000 demandes d'utilisateurs**, un nombre comparable à celui des **quatre dernières années**;
- offert une **douzaine de formations bureautiques et d'ateliers technologiques**, auxquels **125 personnes** ont participé.

Le Service des systèmes informationnels et des réseaux est responsable du bon fonctionnement et de l'entretien des systèmes de l'infrastructure réseau de l'Assemblée nationale. Ce service développe également de nouveaux systèmes d'information, en plus d'entretenir les systèmes existants et d'en assurer le soutien.

Le Service a...

- entretenu et assuré le soutien de l'architecture réseau, des salles de serveurs, des systèmes de stockage et de plus de **70 systèmes d'information**;
- participé à l'analyse et à la réalisation de plus de **15 nouveaux systèmes d'information** liés...
 - à la gestion de l'information institutionnelle (amélioration du repérage de l'information sur le site Web de l'Assemblée; à la conception d'une solution permettant de concevoir des

formulaire Web pour l'inscription aux activités éducatives; au développement de la section du site Web portant sur la Bibliothèque; à la gestion des convocations en commission; à la refonte de l'extranet utilisé par l'Association des greffiers parlementaires du Canada, dont l'Assemblée héberge l'infrastructure technologique);

à la gestion de l'information administrative (accréditation des journalistes et des travailleurs du chantier; à la refonte des systèmes de suivi budgétaire; au remplacement des systèmes de gestion matérielle).

La sécurité

La Direction de la sécurité assure la protection des personnes, des édifices et des biens sur les propriétés de l'Assemblée nationale et permet ainsi au président d'assurer la bonne marche des travaux parlementaires. Elle conseille le président sur toutes les mesures de prévention et de protection à prendre en matière de sécurité à l'Assemblée nationale et dans les bureaux de circonscription. De plus, elle coordonne les services de sécurité fournis aux bureaux de circonscription, à leur personnel et aux députés. Elle assure le suivi des risques en s'appuyant notamment sur la détection des menaces et des vulnérabilités. À ce titre, elle renseigne le président sur tous les événements d'intérêt qui concernent la sécurité parlementaire.

En plus d'assurer la sécurité en continu dans le cadre de ses opérations quotidiennes, la **Direction de la sécurité** met en place des mesures supplémentaires, au besoin, lorsque des événements ou des activités particulières se déroulent à l'Assemblée, notamment lors de manifestations, d'activités protocolaires (visites de dignitaires, cérémonies officielles, remises de prix, etc.), d'activités privées (activités prenant place dans les édifices de l'Assemblée non reliées aux activités parlementaires) ou d'activités de toute autre nature telles que les activités institutionnelles, dont font notamment partie les simulations parlementaires, les événements socioculturels se déroulant à proximité de l'Assemblée (Carnaval de Québec, fête nationale du Québec, Festival d'été de Québec, lancements de livres, etc.).

Cette année, la **Direction de la sécurité** a encadré le déroulement de...

101 manifestations et de **246** activités privées, protocolaires et de toute autre nature.

Les autres projets

La restauration de la maçonnerie de la passerelle de l'édifice Pamphile-Le May

La maçonnerie de la passerelle reliant l'hôtel du Parlement à l'édifice Pamphile-Le May a été restaurée. Ce projet avait pour objectif de remplacer les pierres cassées présentant des risques de chute. Il incluait aussi la restauration du vestibule de l'entrée principale de l'édifice Pamphile-Le May, soit la porte 30.

Les principales interventions ont été le remplacement d'environ **300 pierres** et la réparation de plusieurs autres au moyen de greffes. Le nettoyage complet des surfaces, le rejointoiement de tous les éléments de maçonnerie et le remplacement du plafond voûté situé sous la passerelle ont aussi été effectués. Des solins en cuivre étamé ont également été installés sur toutes les surfaces horizontales afin de prévenir les infiltrations d'eau dans les murs.

En ce qui concerne le vestibule, un nouveau plancher de béton recouvert de tuiles de granit a remplacé les anciens pavés. Toutes les menuiseries de la porte d'entrée ont été aussi restaurées.

Ce projet a permis de rendre la passerelle plus sécuritaire pour les usagers de l'immeuble et d'en assurer la conservation.

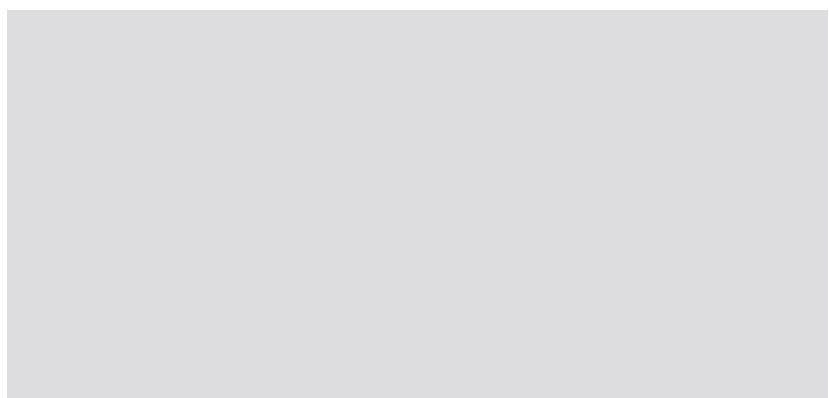
Coût de ce projet : 1,3 M \$.

Le remplacement partiel de la toiture de l'édifice André-Laurendeau

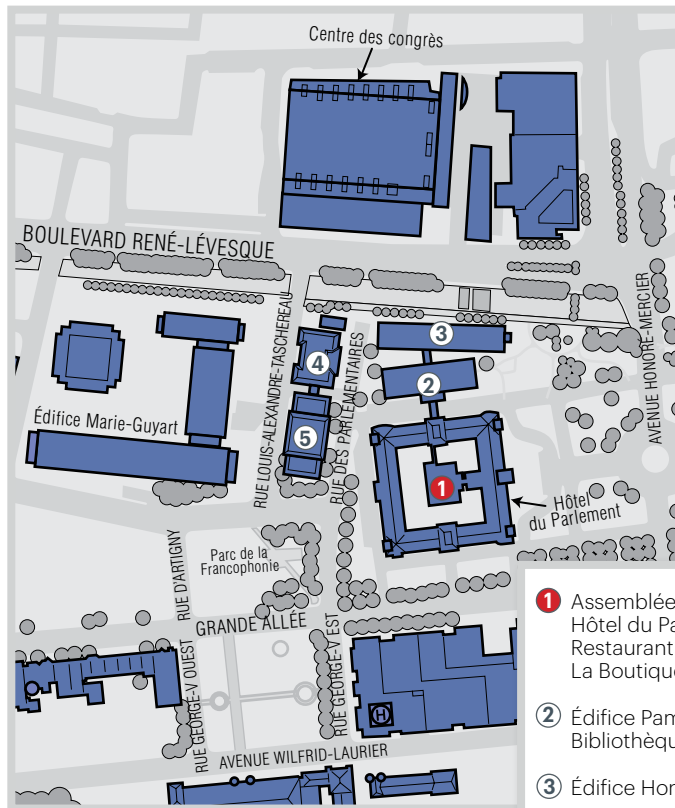
Le remplacement du revêtement de cuivre des versants sud et ouest ainsi que de certaines sections des versants nord et ouest de la toiture et des parapets de l'édifice André-Laurendeau a été effectué. Ces travaux ont aussi inclus le remplacement des membranes d'étanchéité du revêtement intérieur en cuivre de certaines gouttières ainsi que la réparation du revêtement en plomb des lucarnes arrondies et des pilastres. Une partie du pontage de bois, situé sous le cuivre et qui avait été endommagé lors d'un incendie survenu dans les années 1950, a aussi été remplacée.

Ces travaux ont complété la réfection de cette toiture dont la majeure partie des versants est et nord a été remplacée en 2001. Le revêtement de cuivre remplacé datait de la construction de l'édifice, soit de 1937. Il était donc en place depuis 80 ans. Ces travaux assureront la conservation à long terme de ce magnifique édifice, qui est un des premiers immeubles en hauteur construits à Québec.

Coût de ce projet : 750 000 \$.



Quelques renseignements pratiques



Colline Parlementaire – Édifices et stationnements

- ① Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Restaurant Le Parlementaire
La Boutique
- ② Édifice Pamphile-Le May
Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- ③ Édifice Honoré-Mercier
- ④ Édifice Jean-Antoine-Panet
- ⑤ Édifice André-Laurendeau

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Renseignements généraux

Téléphone : 418 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
(1 866 337-8837)
Courriel : renseignements@assnat.qc.ca

Horaire habituel*

De la fête du Travail au 23 juin :
du lundi au vendredi, 8 h à 17 h

Horaire d'été (24 juin à la fête du Travail)
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
Samedi et dimanche et jours fériés,
de 9 h 30 à 16 h 30

LES VISITES GUIDÉES

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 15

Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 15
Samedi et dimanche, 24 juin, 1^{er} juillet et
fête du Travail, de 9 h 30 à 16 h 15

Des visites guidées extérieures
sont aussi offertes.

Les groupes de plus de 10 personnes
sont priés de réserver.

Renseignements

Téléphone : 418 643-7239
Courriel : renseignements@assnat.qc.ca

LA BIBLIOTHÈQUE

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

LE RESTAURANT LE PARLEMENTAIRE

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 8 h à 14 h 30
Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)
Du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h

Réservations

Téléphone : 418 643-6640
Courriel : resto@assnat.qc.ca

LA BOUTIQUE

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30
Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30
Samedi et dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30

Renseignements

Téléphone : 418 643-8785
Courriel : boutique@assnat.qc.ca

* Modifications sans préavis

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Juin 2017



Papier fabriqué au Québec

2016 2017

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3
assnat.qc.ca
accueil@assnat.qc.ca
1 866 DÉPUTÉS



assnat.qc.ca/mediassociaux



Papier fabriqué au Québec